

SMH MENSUEL

368



Janvier 2014 - Ville de Saint-Martin-d'Hères - Journal municipal d'information



■ CADRE DE VIE

Ville fleurie

Saint-Martin-d'Hères décroche sa première fleur !

► Page 7

■ SOCIÉTÉ

Emploi et insertion

Tremplins vers la vie active

► Pages 8 et 9

■ VIE LOCALE

Nocturne des associations

Soirée remue-méninges

► Page 11

■ HOMMAGE

Nelson Mandela s'est éteint

La ville a célébré le combattant de la liberté

► Page 20

En ce mois de janvier, le maire et l'équipe municipale souhaitent à l'ensemble des habitants, aux acteurs de la vie locale, au monde associatif et économique une année 2014 riche en projets, en rencontres citoyennes et en réussites personnelles et collectives ♦

L'AGENDA

Mardi 7 janvier
Vœux au monde économique
À 19 h 30 - L'heure bleue ♦

Mercredi 8 janvier
Vœux aux acteurs de la vie locale
À 18 h - L'heure bleue ♦

Samedi 11 janvier
Vœux aux nouveaux Martinérois
À 10 h - Salle du Conseil municipal ♦

Jeudi 16 janvier
Conseil municipal
À 18 h - Maison communale ♦

Jeudi 16 janvier
Tir Nan Beo
Danse et musique
À 20 h - L'heure bleue ♦

Vendredi 17 janvier
Tir Nan Beo
Danse et musique
À 14 h 30 - L'heure bleue ♦

Jeudi 23 janvier
Emma mort, même pas peur
Arts du cirque
À 20 h - L'heure bleue ♦

Du 30 janvier au 8 mars
France Cadet
Sculpture, installation, photographie
Espace Vallès ♦

Jeudi 6 février
Ondes
Danse et cirque
À 14 h 30 et 20 h - L'heure bleue ♦

Guide

Le guide 2014 offert par la Ville aux habitants est distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Il est également disponible dans les lieux publics ♦



■ ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

Une ville tournée vers l'avenir

SMH Mensuel - Le quartier Champberton va être acheté par Pluralis qui est un bailleur social. Pouvez-vous nous en parler, car il s'agit là d'un aboutissement, d'une certaine "victoire" pour les habitants du quartier et les élu-es qui se sont mobilisés pendant plus de dix ans contre l'habitat dégradé de ce quartier.

RENÉ PROBY : Effectivement, nous pouvons parler de victoire. Il y a quatorze ans, ma première réunion en tant que maire a été avec les propriétaires de Champberton qui m'ont clairement exprimé que leur objectif était de rentabiliser leur investissement sur trois, voire quatre ans, en écartant toute possibilité de rénovation des logements. Depuis ce jour, je n'ai eu de cesse de poursuivre l'objectif d'acquiescer Champberton. Elu-es et techniciens avons travaillé et débattu pour essayer de construire avec les habitants une alternative viable.

Je me rappelle des premières rencontres et des permanences que nous avons mises en place en janvier 2003 dans le local Bertolt-Brecht. Nous avons élaboré un scénario de démolition - reconstruction du quartier dans son ensemble, c'était un projet très ambitieux. En 2009, j'ai dû prendre une décision difficile pour ne pas mettre en danger la situation financière de la Ville, j'ai dû renoncer à l'expropriation des propriétaires car cette acquisition aurait trop fortement endetté la Ville. Depuis 2010, Pluralis travaille au projet de rachat et de rénovation de ces logements.

Je souhaite d'ailleurs remercier toute l'équipe de Pluralis, qui grâce à sa démarche volontariste de faire aboutir ce projet, va engager un vrai changement dans le quotidien des habitants. De la même façon, nous nous sommes toujours engagés à favoriser le

cadre de vie du quartier, à travers la réhabilitation de la place du marché et des voiries qui desservent les habitations.

Aujourd'hui, nous sommes évidemment partenaires de Pluralis puisque nous nous engageons à prendre en charge la réhabilitation des espaces extérieurs privatifs qui deviendront publics ainsi que le pilotage d'une enquête sociale afin de faciliter l'accompagnement des familles.

Je suis très heureux de vivre cet aboutissement qui va permettre l'amélioration de la qualité de vie des habitants et plus globalement une évolution de l'ensemble d'un territoire.

SMH Mensuel - En ce début d'année, comment caractériseriez-vous notre ville aujourd'hui ? Et enfin, quels sont vos vœux aux Martinéroises et Martinérois ?

RENÉ PROBY : Tout d'abord, j'ai la conviction que Saint-Martin-d'Hères a la particularité d'être forte parce qu'elle crée du lien social et qu'elle est solidaire. C'est une ville ambitieuse et audacieuse, qui est tournée vers l'avenir, qui offre une qualité de services publics en direction du plus grand nombre. Elle conjugue qualité de vie, proximité, dans un environnement riche de sa diversité.

Et enfin, je vous souhaite d'abord et avant tout d'être en bonne santé. Je l'ai souvent dit, mais être en bonne santé est ce qu'il y a de plus important. C'est en partie à travers ce que je vis aujourd'hui et le traitement lourd que j'ai entamé que je me permets de vous souhaiter cela. Bien évidemment, j'espère aussi que vous puissiez mener à bien vos projets et vos envies.

Bonne et heureuse année à toutes et tous. ♦

Propos recueillis par ACB



■ LA RÉDACTION VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE !

LES BONNES RÉOLUTIONS POUR 2014



SMH mensuel n° 368 - Janvier 2014

Journal mensuel d'informations - CS 50 007
38401 Saint-Martin-d'Hères cedex.
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr
Directeur de la publication : René Proby
Directrice de la rédaction : Anne-Célia Bouvier
Rédactrice en chef : Nathalie Piccarreta
Rédaction : Anne-Célia Bouvier, Emmanuelle Cony, Emeric Merlin, Nathalie Piccarreta, François Roquin.
Mise en page : Gilbert Quiais
Photos : Catherine Chapusot, Patricio Pardo-Avalos.
Courriel : nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr
Dépôt légal 06.01.14 - Imprimerie Technic Color
Tirage : 18 200 exemplaires
Publicité : 04 76 60 74 02



■ ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

L'esprit de solidarité



► Moment festif lors de la soirée organisée par l'association Easi dans la cadre de la Journée mondiale du handicap.

Étudiants, actifs ou retraités, ils ont choisi de consacrer de leur temps et de leur énergie pour venir en aide aux populations les plus fragilisées. Que leurs motivations soient d'ordre personnel ou liées à des convictions philosophiques ou humanistes, les bénévoles associatifs s'investissent sans compter pour œuvrer au bien-être des personnes exclues de la société. SMH Mensuel donne la parole à trois d'entre eux ♦ EC

Un toit pour tous

Philippe Würgel, 72 ans, retraité

« J'ai le sentiment de participer à une œuvre commune »

L'association Un toit pour tous a pour mission de favoriser l'accès et le maintien dans un logement décent à des personnes à faibles ressources.

« Donateur au départ pour l'association Un toit pour tous, je suis engagé dans celle-ci depuis dix ans. Conseiller municipal à Saint-Martin-d'Hères en 1989, j'ai également exercé des fonctions de délégué syndical et de délégué du personnel depuis l'âge de 18 ans. C'est une bonne école, qui m'a enseigné que l'on est plus fort et plus intelligent collectivement qu'individuellement. Pour moi, l'engagement citoyen est primordial, l'Homme est au centre de mes préoccupations. Actuellement, j'estime que l'être humain est trop considéré comme un consommateur et pas assez en tant qu'individu. Au sein de l'association, je participe aux assemblées générales de copropriétaires de l'Agence immobilière à vocation sociale (AIVS). Je noue également des liens avec des associations : je suis notamment mandaté par Un Toit pour tous au sein de Roms Action, pour laquelle j'apporte une aide tant matérielle qu'humaine. Je ne peux pas rester indifférent aux personnes en difficulté. À travers mon engagement, j'ai le sentiment de participer à une œuvre commune et d'aider les citoyens à vivre dans de meilleures conditions.

Mon action me permet également d'établir des contacts avec des personnes qui m'enrichissent, me font grandir. » ♦

Easi

Joseph Mandiame, 26 ans, étudiant

« Lever les barrières et les obstacles vis-à-vis du handicap »

Easi (Espace d'animation sportive et interdisciplinaire) a pour but de lutter contre l'exclusion de personnes en situation de handicap en créant des interactions entre personnes valides et non valides par le biais d'activités ludiques telles que le sport, le théâtre, la musique.

« Mon père a été paralysé suite à un accident. C'est ce qui m'a motivé pour m'investir au sein de l'association Easi. À Dakar, j'étais déjà engagé dans le bénévolat en tant que président de la commission d'organisation et président de la commission sportive de l'Amicale des étudiants de l'Iface (Institut en formation, en administration et création d'entreprise). J'ai connu l'association Easi par le projet GHM (Grenoble handi dimension), dont je fais partie, qui a pour but de sensibiliser les étudiants en situation de handicap pour faciliter leur intégration dans le monde de l'entreprise. Je souhaite lever les barrières et les obstacles vis-à-

Soutenir et aider les populations victimes de précarité, de conflits et de catastrophes naturelles sont parmi les missions

vis du handicap et faire en sorte que les personnes valides adoptent une vision plus positive à l'égard des personnes handicapées. Etant d'origine sénégalaise, je trouve que la représentation et la prise en charge du handicap au Sénégal sont très différentes de celles des pays occidentaux. Chez moi, la plupart des personnes handicapées sont mendiante car elles sont rejetées par la population. C'est la raison pour laquelle j'ai la volonté de monter un projet avec Easi au Sénégal pour établir un contact avec les associations locales et leur apporter une aide. Dans la culture africaine, les relations sociales et familiales sont très importantes et la générosité et l'entraide dominant. Ce sont ces valeurs qui me poussent à m'investir pour les autres. En partageant la souffrance de ces personnes, en les motivant et en les encourageant, je parviens à leur faire oublier leur handicap et à les rendre heureux. » ♦

Secours Populaire français

Yvette Daigremont, 69 ans, retraitée

« Venir en aide aux plus démunis »

développées par le Secours populaire. « À la suite d'un arrêt prématuré de ma carrière professionnelle en raison de problèmes de santé, je souhaitais m'impliquer dans une association et rencontrer d'autres personnes. C'était aussi pour moi une façon de rester "active". Ma motivation principale, c'est de venir en aide aux plus démunis, être à leur écoute, les reconforter et trouver des solutions pour améliorer leurs conditions de vie. J'accueille le public, je contribue à l'organisation d'événements et prête main forte au président quand cela est nécessaire. Je suis très polyvalente ! L'engagement bénévole nécessite une grande disponibilité et une grande intégrité. Toute la difficulté est de savoir concilier l'empathie et une certaine distance à l'égard de ces personnes en grande difficulté pour lesquelles on a tendance à s'attacher. La pauvreté me préoccupe beaucoup. Par le biais de mes actions, je souhaite faire prendre conscience que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Lorsque je parviens à apporter une aide pour les besoins les plus élémentaires de la vie quotidienne de ces personnes, j'ai le sentiment de leur redonner le sourire et de leur apporter un peu de bonheur. Pour ma part, la rencontre et les liens que j'ai noués avec ces populations m'ont appris l'humilité. » ♦

Un toit

pour tous

17B av. Salvador-Allende
38130 Echirolles
Tél. 04 76 09 26 56
<http://untoitpourtous.org> ♦

Association

Easi

Espace vie étudiante
701 avenue Centrale
Saint-Martin-d'Hères
Tél. 06 25 41 30 21
<http://easi-grenoble.blogspot.fr> ♦

Secours

Populaire

66 av. du 8-Mai-1945, Saint-Martin-d'Hères
Tél. 09 80 94 17 25
www.spf38.org ♦

1 La collecte 2013 de la Banque alimentaire de l'Isère a connu un très beau succès avec plus de 230 tonnes de denrées alimentaires obtenues, soit une hausse de 15 % par rapport à 2012. 3 000 bénévoles étaient mobilisés dans les 127 surfaces alimentaires du département ♦

2 La Fabrique des petites utopies a proposé trois représentations de son spectacle *Nous sommes tous des K.*, samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre. Les comédiens, et leur metteur en scène, Bruno Thircuir, ont séduit un public venu en nombre ♦

3 Une soirée complètement décalée, intitulée "Fest(psy) val : découvertes étonnantes et incontournables de la psychologie", s'est tenue mardi 3 décembre sur le campus ♦

4 5 Chaque fin d'année, les bibliothèques organisent des rencontres autour de la littérature jeunesse à l'occasion de l'événement "Au bonheur de...". L'édition 2013 était consacrée aux pirates. Parmi les manifestations organisées, un moment de lecture partagé avec l'association des mams conteuses à "Romain-Rolland" et une audition des élèves des classes de l'éveil musical du centre Erik-Satie à "Langevin" ♦

6 Après trois mois d'ateliers d'art thérapie en compagnie de l'association AMEXI, les personnes âgées en perte d'autonomie accueillies au centre de jour "Péri" ont vu leurs œuvres exposées lors d'un vernissage riche en émotion ♦

7 8 La Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi (Mise) a accueilli un artiste en résidence, Thierry Lavergne. L'objectif étant de créer une exposition avec les personnes accompagnées. Les ateliers avec le public ont favorisé l'expression des ressentis, l'échange et le développement de savoir-faire et savoir-être ♦





9 Une réunion publique sur la future salle de spectacle du quartier Paul-Bert s'est tenue mercredi 11 décembre. Cette soirée a été l'occasion de présenter la démarche participative autour de la programmation de la vie associative, de la vie de quartier et de la vie culturelle ♦

10 Les problématiques autour de l'adolescence ont donné lieu à une soirée débat au Pôle jeunesse. Pour favoriser les échanges, la Compagnie les Noodles a proposé un théâtre d'improvisation ♦

11 C'est à Saint-Martin-d'Hères, au collège Henri-Wallon, que s'est déroulée la rencontre nationale des associations pour l'eau bien commun. Un vrai débat de société ♦

12 Le label "chantier bleu", récompensant l'application exemplaire des procédures santé, sécurité, qualité et environnement, a été décerné officiellement au chantier de la résidence Combo - Zac Neyrpic mercredi 18 décembre ♦

13 Les habitants du quartier Lénine ont préparé leurs décorations de Noël aux côtés de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) et de l'association les Ineffables. Un moment de gaieté en attendant les fêtes ♦

14 Mercredi 18 décembre, un joli spectacle réunissant le groupe lillois Les Blaireaux et un orchestre intercommunal, composé notamment d'élèves du centre Erik-Satie, a ravi le public de L'heure bleue ♦

15 16 Du 18 au 23 décembre, les maisons de quartier Fernand-Texier et Paul-Bert se sont transformées en espaces ludiques pour l'événement biennal "Entrez dans le jeu". Du jeu de société au jeu vidéo, du jeu de construction à celui de réflexion, il y en avait pour tous les goûts ! ♦

5 clubs =
1 abonnement

Freedom Fitness
la forme en liberté

15€95 les 3 premiers mois*

SPÉCIALE RENTRÉE 2014
7j/7
6H À 23H NON STOP
www.freedom-fitness.fr

Grenoble - St Egrève - Meylan - St Martin d'Hères - Pontcharra

cimm Immobilier
cimm-immobilier.fr

137-139, avenue Ambroise-Croizat
Saint-Martin-d'Hères
04 76 03 12 12
smh@cimm-immobilier.fr
www.cimm-immobilier-smh.fr

SMH T2, donnant sur parc dans petite copropriété. Double vitrage, tableau électrique conforme, SdB, chauffage collectif. En bon état, petit rafraîchissement à prévoir. Vendu avec cave. Toutes les commodités sur place à pied, proche du tram.
CLASSE ENERGIE : D. 100 000 €. CIMA ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3, 2^e étage, cuisine équipée, séjour donnant sur parc, deux chambres, salle de bain, w.c., loggia, balcon, cave, ravalement en cours à la charge du vendeur, chauffage collectif. Le tout en parfait état.
CLASSE ENERGIE D. 105 000 €. CIMA ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3, en excellent état entièrement refait. Situé dans copropriété calme sur parc, stationnement facile proche de toutes les commodités. Traversant, balcon et loggia, vue imprenable. Double vitrage et radiateurs neufs. Vendu avec cave privative.
CLASSE ENERGIE D. 109 000 €. CIMA ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T4, dans résidence prisée de Saint-Martin-d'Hères village, appartement traversant, vu sur parc arboré. Un salon, salle de bain, w.c., deux chambres. Loggia et cave. Double vitrage.
CLASSE ENERGIE E. 112 000 €. CIMA ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T2, parc Jo-Blanchon, appartement dans rés. de standing. Très lumineux, vue sur parc et Belledonne. Belle pièce de vie donnant sur terrasse de 19 m² à l'abri des regards. Très belles prestations, cuisine et SdB équipées. Chauffage central urbain.
CLASSE ENERGIE C. 148 000 €. CIMA ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3, secteur mairie, appartement en excellent état. Cuisine et salle de bains équipées. Placards. Chambres avec véritables parquets chêne. Belle terrasse de 10 m² vue Belledonne. Parking privatif à la résidence, garage possible en option.
CLASSE ENERGIE C 184 500 €. CIMA ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

G.P.S. SÉCURITÉ

PROTECTION DES BIENS
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE
8, rue de Mayencin
38400 ST MARTIN D'HERES
Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91
E-mail : gpss@orange.fr

RESTAURANTS CROCODILE

NOUVEAU DIRECTEUR
NOUVELLE EQUIPE

ESPACE ENTREPRISE DISPONIBLE (200m²)
(CONFÉRENCES - RÉUNIONS - LOCATION DE SALLE)

ROCADE SUD - SORTIE 4 (3, rue du Béal) ☎ 04 76 00 04 04

PROCHAINEMENT

VIVRE À
ST MARTIN D'HERES

2 RÉSIDENCES
de 15 et 17
appartements

TVA RÉDUITE*

Orphée & Eurydice
Votre source d'inspiration

■ T3 à partir de 147 000€
Place de parking couverte

■ T4 à partir de 176 600€
Garage compris

ISERE HABITAT
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

LE BOIS ÉNERGIE
Le chauffage d'aujourd'hui
qui pense à demain...

www.eciog.fr

l'énergie est notre avenir, économisons-la !

Compagnie de chauffage
le confort durable, tout simplement

■ CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Première fleur pour Saint-Martin-d'Hères

La commune a obtenu, le 5 décembre dernier, le prix de la "première fleur" au concours du label Villes et villages fleuris de la région Rhône-Alpes. Cette distinction récompense le travail entrepris depuis de nombreuses années par la Ville pour embellir le cadre de vie des Martinérois.



Depuis 2008, la Ville, à travers son service des espaces verts et ses trente-deux agents, participe au concours des villes et villages fleuris organisé par le Conseil général de l'Isère, dans la catégorie départementale des communes de plus de 15 001 habitants. Avec succès puisque le premier prix a été décroché en 2010, 2011 et 2013 ainsi que des places d'honneur en 2008, 2009 et 2012.

Première fleur

En 2013, un cap a été franchi avec l'obtention de la "première fleur" attribuée par le jury de la région Rhône-Alpes du label Villes et villages fleuris. « C'est la première fois dans l'histoire de la commune que nous obtenons cette distinction et cela représente la concrétisation des moyens mis en œuvre par la Ville pour embellir l'en-

vironnement et le cadre de vie de la population martinéroise », explique Julie Couvidat, responsable des espaces verts.

Le jury régional, composé de professionnels et d'élus, s'appuie sur un cahier des charges très précis pour décerner les prix -une, deux ou trois fleurs- aux communes de la région qui concourent. Parmi les critères retenus, le jury a tout d'abord pris en compte le patrimoine paysager et végétal de Saint-Martin-d'Hères.

Avec une vingtaine de squares et de parcs aménagés, la superficie ainsi consacrée à l'environnement et la détente représente près de trente hectares. Dernier en date, le parc Jo-Blanchon s'étend sur cinq hectares de grandes pelouses, d'espaces boisés, d'un jardin des curiosités ainsi que des aires de jeux pour les enfants. Du côté des massifs floraux, l'accent a été

mis pour étaler la floraison tout au long de l'année. Ainsi, de nombreuses plantes vivaces et des bulbes (jonquilles, narcisses) ont été implantés

aux quatre coins de la commune. De nouvelles créations paysagères et florales ont vu le jour comme à l'entrée sud de la ville, au rond-point Nelson-Mandela, devant la Maison communale ou encore le long de l'avenue du Bataillon-Carmagnole-Liberté.

Cadre de vie et écologie

Le jury régional du label Villes et villages fleuris a également pris en compte les efforts entrepris par la commune pour associer l'embellissement du cadre de vie des habitants à la préoccupation écologique. Il en est ainsi de la gestion économe de la ressource en eau par l'arrosage automatique diurne, régulé par des capteurs pluviométriques, ou du captage direct de l'eau dans la nappe phréatique du parc Jo-Blanchon.

L'arrêt progressif de l'utilisation de produits chimiques dans les traitements phytosanitaires s'inscrit de même dans ces nouvelles pratiques ainsi que la diminution, en cinq ans, de 66 % des désherbants chimiques ♦ FR



■ NOUVELLES PLANTATIONS

Des arbres à fleurs

Les cerisiers à fleurs qui bordaient l'avenue Pierre-Sémard dans son côté pair ont été abattus et d'autres essences ont été immédiatement replantées.

Arrivés en fin de vie, les arbres implantés il y a une trentaine d'années présentaient des signes de dépérissement et une dégradation interne de leurs troncs. Le service des espaces verts a donc entrepris leur abattage en novembre dernier et

toutes les branches des arbres ont été broyées sur place, transformées ainsi en copeaux prêts à être réutilisés au pied des nouvelles plantations.

Afin d'embellir l'avenue, un nouvel alignement d'arbres à fleurs de quatre essences différentes a été créé : au-

bépine, lilas des Indes, sorbier des oiseaux et pommier à fleurs.

Ces arbres compacts ont été sélectionnés pour leurs floraisons décalées et un port de branches différent. À cette occasion, les fosses de plantation ont été agrandies et les enrobés réparés.

En 2013, d'autres replantations d'arbres ont eu lieu dans les mêmes conditions sur l'avenue du Bataillon-Carmagnole-Liberté et le parc de stationnement Chabert, à l'angle de l'avenue Ambroise-Croizat, en face de Mon Ciné ♦ FR

Ville

nature

- 266 037 m² de gazon (surface de 38 terrains de foot)
- 13 337 mètres linéaires de haies (7 fois la longueur de l'avenue des Champs-élysées)
- 18 270 m² d'arbustes (équivalent à 70 courts de tennis)
- 48 205 m² de sablés
- 6 000 arbres ♦

Ville

fleurie

- 55 000 plantes dont 17 000 bisannuelles, 28 000 plantes à massifs, 10 000 bulbes
- 300 jardinières
- 1 250 m² de massifs sur vingt sites différents, avec arrosage automatique ♦

■ PROJET AUDIOVISUEL

L'entreprise et moi, tout un film...

Six Martinérois ont participé à l'action "L'entreprise et moi, tout un film" portée par l'association Repérages, avec le soutien de la Mission locale. Une initiative ambitieuse qui a permis aux jeunes de réaliser trois films d'entreprise.



► Tournage sur un chantier de la société martinéroise EVD qui a participé à l'action "L'entreprise et moi, tout un film".

Entrez dans l'entreprise non pas en qualité de demandeur d'emploi mais comme prestataire d'un service de communication. Telle est l'ambition majeure de "L'entreprise et moi, tout un film"* qui a séduit six jeunes Martinérois, âgés de 18 à 23 ans, qui ont travaillé en binôme pendant trois mois. Cette action vise à faciliter le rapprochement entre les jeunes et le monde professionnel pour une meilleure connaissance réciproque, dans le but d'atténuer les préjugés mutuels et de prévenir les discriminations.

« Les jeunes sont fortement touchés par le chômage. Leur relation avec

les entreprises est donc assez difficile. Avec cette action, ils ont été amenés à rencontrer des chefs d'entreprises dans une posture différente en leur proposant d'accomplir une mission pour eux. Pour ces jeunes en recherche d'emploi, travailler sur un projet concret qui valorise une société est une excellente opportunité pour acquérir une nouvelle expérience et prendre confiance en eux », explique Céline Coetmellec, chargée de projet à la Mission locale. À Saint-Martin-d'Hères, trois entreprises ont participé au projet (EVD, Sogemi et CS Menuiserie), validant les différentes étapes de la réalisation de leur film

promotionnel. L'idée étant de livrer de vrais outils de communication vers les cibles clients, fournisseurs, partenaires ou institutions, chaque jeune a bénéficié de modules de formation en interview, prises de vues avec la caméra, écriture d'un scénario et montage afin d'acquérir les bases nécessaires à la réalisation.

Aujourd'hui, après trois mois de travail, les trois films sont terminés et les entreprises sont satisfaites du résultat. En parallèle, les jeunes ont réalisé un film témoin sur les questions de la discrimination à l'embauche, toujours sous l'égide de l'association Repérages. Ils ont enfin

participé à d'autres ateliers organisés par la Mission locale dans un objectif d'accompagnement global : séances de sophrologie pour mieux gérer le stress, animations sportives ou encore ateliers de recherche d'emploi étaient au programme tout au long de leur projet.

« Une super expérience et un contrat à la clef »

Mohamed Bouameur est l'un des jeunes Martinérois qui a participé à l'action "L'entreprise et moi, tout un film". « Réaliser un film a été une super expérience pour moi ! Avec ce projet, j'ai compris que les entreprises pouvaient aussi s'intéresser aux jeunes. En plus, grâce à cette rencontre, j'ai signé un contrat d'apprentissage avec la Sogemi dans le cadre de mon CAP Cobra (Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse). Je commence dès le début du mois de janvier ! », explique-t-il. Une récompense bien méritée qui démontre l'importance d'établir des passerelles entre les jeunes en recherche d'emploi et les acteurs économiques locaux ♦ EM

* action conçue par l'association Repérages et la Mission locale de Fontaine expérimentée en 2012 avec 10 jeunes. Au vu du bilan positif de l'expérience, l'association a souhaité renouveler l'initiative avec les Missions locales d'Échirolles et de Saint-Martin-d'Hères en travaillant avec 12 jeunes et 6 entreprises.

■ EMPLOI D'AVENIR

Cérémonie et signature des contrats

Mardi 17 décembre, onze jeunes Martinérois ont officialisé la signature de leur contrat Emploi d'avenir au sein des services de la Ville et du CCAS, à l'occasion d'une cérémonie en présence du préfet.



En ouverture, le premier adjoint David Queiros a souligné « la situation préoccupante » de l'emploi chez les jeunes. « Chaque année, ils

sont près de 120 000 à sortir du cursus scolaire sans diplôme ». Il a précisé que l'équipe municipale était fortement engagée dans la lutte contre le

chômage et la précarité. L'élus s'est ensuite adressé directement aux onze garçons et filles recrutés au sein des services de la Ville ou du CCAS : « Votre travail répondra aux besoins des Martinérois. Votre engagement sera une force supplémentaire dans notre action quotidienne. » Et David Queiros de conclure : « La mise en place du dispositif Emploi d'avenir au sein de notre collectivité est le fruit d'un travail partenarial, et notamment avec la Mission locale, qui démontre une nouvelle fois notre profond attachement à l'insertion professionnelle, à la jeunesse et au développement d'un

service public de grande qualité. » Saluant « la formule martinéroise basée sur le tutorat et la formation », le préfet de l'Isère, Richard Samuel, invita chaque jeune à venir s'exprimer sur ses motivations et ses futures missions, avant d'apposer sa signature officialisant leur contrat d'Emploi d'avenir. Des instants riches en émotion qui resteront gravés dans leur mémoire.

Et si onze jeunes étaient présents ce jour-là, deux autres ont été recrutés fin décembre. Aujourd'hui, la Ville et le CCAS comptent treize Emplois d'avenir dans leurs effectifs ♦ EM

Mission Locale

Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, en fin de parcours scolaire. 14 rue Marceau-Leyssieux à Saint-Martin-d'Hères. Tél. 04 76 51 03 82. Courriel : missionlocale@mljsmh.com ♦

Emploi D'avenir

La mise en œuvre du dispositif repose sur un partenariat avec Pôle emploi et la Mission locale. Afin d'accueillir ces 13 jeunes dans des conditions optimales, des tuteurs ont été désignés dans les services pour remplir une mission de référent professionnel ♦

■ ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Agir collectivement

Parce qu'ensemble on est plus fort, parce que agir contre la prolifération des déchets et la surconsommation est un enjeu environnemental capital, parce qu'il est plus qu'urgent de se mobiliser en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi, six associations œuvrant dans l'économie sociale et solidaire ont décidé de se regrouper : le Collectif Deuxième Acte est né.



Le Collectif Deuxième Acte se compose de Solidura (ateliers DEEE et Brocante de mamie) implantée à Saint-Martin-d'Hères, de l'Arche aux jouets (Amafi 38) et Repérages à Fontaine, des Ateliers de Marianne à Pont-de-Claix, d'Ulisse et Pêle-mêle solidaire à Grenoble. « Avec ce collectif, nous voulons nous regrouper pour vendre des objets recyclés et réemployés hors de nos structures respectives, dans des boutiques éphé-

mères avec le soutien des collectivités, et lors d'événements comme Naturissima où nous étions présents », explique Marie Favier, directrice de Solidura, l'association martinéroise.

Avec 110 personnes en parcours d'insertion, dont 34 à Solidura, et 37 salariés permanents, les membres du Collectif sont en recherche permanente de fonds nécessaires au maintien de leurs activités. Une « course » d'autant plus effrénée que les restrictions

budgétaires pratiquées par leurs partenaires en ces temps de crise généralisée impactent forcément les associations qui voient leurs subventions stagner, voire baisser. Aussi le Collectif a eu l'idée de vendre ses produits les plus onéreux hors de leurs structures et de se tourner par là même vers une clientèle plus large. « Les objets que nous vendons dans le cadre du Collectif s'adressent à un public différent de celui que nous accueillons

dans nos structures. Les articles proposés, même s'ils restent très abordables pour des petits budgets, sont toutefois plus coûteux que ceux que l'on peut se procurer dans nos boutiques. » Ces produits sont bien entendu issus de la récupération et de dons d'entreprises, d'associations, de collectivités et de particuliers. Ensuite, les associations – chacune dans le domaine qui lui est propre – trient, nettoient, remettent en état, réparent, transforment partiellement (customisation, relooking) ou totalement (création complète) les objets, vélos, meubles, vêtements, matériel informatique, hi-fi, électro-ménager, bois... qui retrouvent une seconde vie ! Chineurs, collectionneurs, personnes soucieuses de s'équiper à moindre coût et consommateurs solidaires ont ainsi largement de quoi satisfaire leurs besoins et leurs envies, « favorisent le réemploi en achetant des produits qui ont une histoire », tout en contribuant à faire vivre l'économie sociale et solidaire. Outre la mise en commun de certains de leurs produits, les associations du Collectif Deuxième Acte ont également opté pour la mutualisation de secteurs qu'elles ont en partage, comme la formation des personnes en insertion ou la comptabilité. Une autre façon de rendre concrète l'expression « ensemble on est plus fort ! » ♦ NP

■ L'ESCALE MPS FORMATION

Au cœur de l'insertion

L'Escale MPS Formation a pour vocation de développer la promotion sociale et professionnelle, par le biais d'actions de formation et d'insertion répondant au plus près aux réalités du marché du travail.



Anciennement Maison de la promotion sociale (MPS), qui avait pour mission d'assurer l'insertion des primo-arrivants par des formations linguistiques et l'offre d'un hébergement, L'Escale MPS Formation est aujourd'hui un centre de formation à rayonnement régional, avec 19

antennes et 40 formateurs permanents. De statut associatif, il s'auto subventionne avec les marchés obtenus lors d'appels d'offres. Son champ d'intervention couvre les domaines du bâtiment, de l'informatique, de la logistique, de l'hygiène des locaux, de l'alphabétisation et de la formation de

formateurs. Il s'adresse à un public varié (jeunes, adultes, travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi et salariés), avec une offre de modules spécifiques pour les publics les plus en difficulté. « Nous travaillons avec le PIJ (Point information jeunesse), la Mission locale et Pôle Emploi, ainsi qu'avec l'administration pénitentiaire. Nous voulons offrir aux stagiaires une insertion dans le monde du travail la plus rapide possible », explique Daniel Merighi, président de L'Escale MPS Formation. « Le partenariat noué avec le FC Grenoble Rugby nous permet ainsi de bénéficier d'un vivier d'entreprises. »

Restaurant d'application au Village

Favoriser l'insertion, c'est également établir des passerelles entre la formation théorique et la pratique. Fort d'un restaurant d'application à Voiron,

L'Escale MPS Formation a repris cet été le fonds de commerce du restaurant-épicerie bio Tart'en Pion à Saint-Martin-d'Hères, devenu L'Escale gourmande. Les stagiaires, formés pour la plupart jusqu'au CAP, affûtent leurs compétences et leurs connaissances sur lesquelles ils seront évalués. « Nous leur enseignons les savoirs essentiels (adaptation en milieu de travail, respect des consignes, utilisation du matériel...) », explique Alice Garcia, chef de cuisine et formatrice, qui encadre une serveuse en contrat d'avenir et un employé polyvalent. « Pour ces stagiaires, qui ont connu des problèmes d'insertion, cette expérience est l'opportunité de se sociabiliser, de sortir d'un contexte d'échec et de se projeter vers l'avenir » ♦ EC

Collectif

Deuxième acte

Il traite chaque année 200 tonnes d'objets destinés au rebus grâce à la récupération, au tri, au recyclage ou à la transformation créative destinés à la revente. Cette action génère un chiffre d'affaire de 381 000 euros par an sur les 6 boutiques qui totalisent 870 m² d'espaces de vente ♦

Atelier DEEE

Brocante de mamie

Solidura déploie deux activités : l'atelier DEEE spécialisé dans le recyclage, la réparation et la vente d'ordinateurs, écrans plats... et la Brocante de mamie (vaisselle, meubles, vêtements, livres...).

- Brocante de Mamie, 17 rue du Pré-Ruffier, ouverture : mardi, mercredi, vendredi et samedi (9 h-12 h et 14 h-18 h).

- Magasin informatique, 48 rue du Bourgamon, ouverture : mardi et jeudi (13 h 30 - 19 h), mercredi et vendredi (10 h-12 h et 13 h 30-17 h).

- Dons pour l'atelier et la Brocante : 48 Rue du Bourgamon, du lundi au Jeudi (9 h-12 h et 13 h 30-17 h), vendredi (9 h-12 h) ♦

L'Escale

Gourmande

14 place de la Liberté, 09 83 90 05 23 ♦

■ AUTOUR DE LA TABLE...

Porter attention et honorer ses anciens, c'est reconnaître le rôle qu'ils ont pu jouer et jouent encore dans la société et les en remercier. Rendez-vous attendu, le repas qui leur est proposé à la veille des fêtes de fin d'année figure parmi les initiatives fortes qui jalonnent l'année. Les repas de Noël des 4 et 11 décembre ont réuni, à table et sur la piste de danse de L'heure bleue, 1 137 Martinéroises et Martineroises de 65 ans et plus, tandis que 1 652 autres personnes âgées ont reçu un colis gourmet (541 couples, 1 111 individuels).



■ LES LUMIÈRES DE LA VILLE

Loin de n'être que des lucioles colorées dans la nuit, les illuminations de Noël ont pris pendant un mois des allures d'attractions nocturnes. Les familles ont été nombreuses à parcourir la ville le soir venu pour découvrir les installations lumineuses, à poser pour réaliser de jolis clichés souvenir sur le traîneau, contre le panda ou le bonhomme de neige trônant sur le parvis du parc Jo-Blanchon.



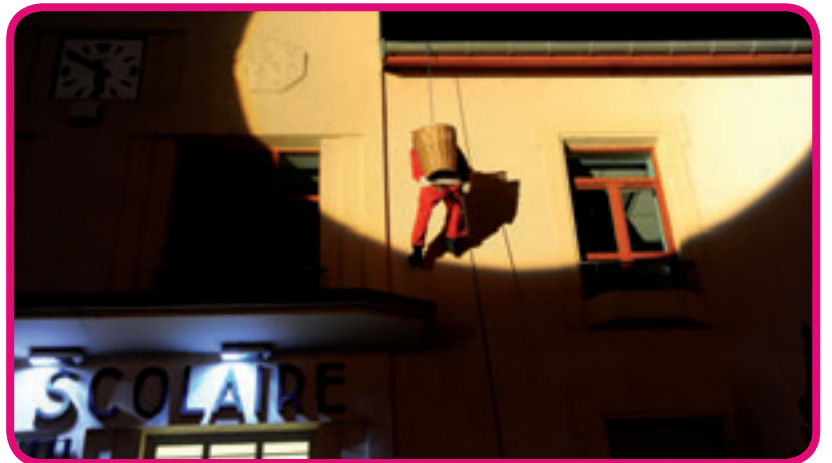
■ MARCHÉ DE NOËL

Barbe à papa offerte aux enfants, animations de rue, maquilleuse grimaçant les minois, étals proposant objets et accessoires à offrir et à s'offrir, mets d'ici et d'ailleurs à emporter ou à déguster sur place, balades en calèche, parade costumée... Le marché de Noël a déroulé ses stands sous un beau soleil hivernal.



■ QUAND IL ARRIVE EN VILLE...

Que l'on voie pour la première fois le père Noël descendre d'un immeuble de la Ville la hotte chargée de friandises ou que l'on soit un habitué de l'événement, la magie est toujours au rendez-vous... Dès l'apparition du mythique vieux Monsieur, les pupilles des enfants scintillent de mille feux.



■ DÉFILÉ LUMINEUX

Parsemé de chapeaux excentriques et lumineux réalisés lors des ateliers de décoration, le défilé emmené par le trio Les Celestroï a conduit les participants de la maison de quartier Fernand-Texier à la place Karl-Marx le 4 décembre dernier lors de la soirée des Illuminations.



■ CONTES EN MATERNELLE

Du 3 au 20 décembre, en partenariat avec le centre des Arts du récit et avec la complicité des bibliothèques qui ont accueilli les spectacles, la Ville a offert à tous les enfants des écoles maternelles des séances de contes enchanteurs.



■ CONCERT DE NOËL

Le concert de Noël offert aux adhérents et aux habitants du quartier par l'Union de quartier Portail-Rouge s'est déroulé vendredi 13 décembre à la maison de quartier Texier, avec le groupe vocal Les P'tits cœurs.



■ NOCTURNE DES ASSOCIATIONS

Débat autour du bénévolat

Mercredi 27 novembre, L'heure bleue accueillait la Nocturne des associations. Une soirée d'échange et de débat ludique organisée par la Ville à destination du monde associatif local.



Rendez-vous biennal, la Nocturne des associations représente un temps d'échange et de réflexion. Lors de la précédente édition, en 2011, les associations et la Ville avaient signé une convention d'engagements réciproques. De ce texte est née une relation plus étroite entre la collectivité et les structures martinénoises comme en a témoigné la co-organisation du Forum des associations en septembre 2012.

Cette nouvelle édition de la Nocturne, placée sous le signe de l'engagement bénévole, a été lancée par Marie-Dominique Vittoz, élue en charge des associations. Evoquant « *le rôle citoyen si important de toutes ces femmes et tous ces hommes qui s'engagent dans le bénévolat* », elle a insisté sur « *l'ardeur et la passion de ceux qui partagent de leur temps et de leurs talents pour les autres. Petites ou grandes, sportives ou culturelles, citoyennes ou solidaires, toutes les associations contribuent à l'animation de notre*

Ville. » À la fin de son discours, Marie-Dominique Vittoz a annoncé la mise en service, dès janvier 2014, du « Coin des assos » (lire article ci-dessous).

Un théâtre forum pour échanger ses expériences

La compagnie Les Noodles a animé ensuite la soirée avec un théâtre forum. De façon décalée mais toujours proche de la réalité, les comédiens ont enchaîné des saynètes mettant en histoires des situations, parfois délicates, faisant partie du quotidien des associations : embarras dans la création d'une association, difficulté dans la gestion des bénévoles, problématique du passage de relais de la présidence... Amusé, le public s'est prêté au jeu en participant activement aux saynètes jouées en direct. La première histoire mettait en scène une AG dans laquelle un président, à la tête d'une association depuis 15 ans, parle de raccrocher tout en refusant de passer la main à une jeune béné-

vole. « *Une association, ce n'est pas une entreprise. Elle ne vous appartient pas, elle est à tout le monde, à tous les adhérents* » ; « *On a besoin d'idées neuves, chacun doit pouvoir apporter les siennes* » ; « *Le président a besoin d'aide, il est fatigué car il est parfois contraint de tout assumer. Il faut qu'il puisse se reposer sur d'autres membres*

du bureau, qu'il soit à l'écoute et qu'il puisse déléguer. Peut-être serait-il souhaitable que la jeune femme prenne d'abord plus de responsabilités au sein de l'association, en occupant par exemple un poste de vice-présidente, avant de prendre éventuellement la suite, un peu plus tard... »

D'autres situations ont été jouées. Parmi elles, un conflit entre trois présidents d'associations qui souhaitent co-organiser un festival à destination des sans-abris. Chacun croit avoir le bon raisonnement mais personne ne s'écoute vraiment. La situation est compliquée : « *Il faut travailler ensemble, mutualiser les forces humaines et le matériel en se faisant confiance !* »

Une fois le théâtre forum terminé, les échanges se sont poursuivis autour de l'engagement des bénévoles et plus largement sur les problématiques quotidiennes rencontrées au sein des associations. Moment de partage et d'expression, cette Nocturne a également été l'occasion de rire ensemble tout en s'échangeant de bons conseils ♦ EM



■ LIEU RESSOURCES

Le « Coin des assos » ouvre ses portes

Le « Coin des assos » ouvrira ses portes en ce début d'année 2014. Destiné aux structures locales, il renforce les échanges entre le monde associatif et la Ville.

Lieu ressources des associations martinénoises, le « Coin des assos », installé au sein de l'annexe Croizat (135 avenue Ambroise-Croizat), est fonctionnel depuis le début de l'année 2014. Ouvert tous les matins de la semaine de 8 h 30 à 12 h, lundi et vendredi après-midi de 13 h 30 à 17 h ainsi que deux soirs par semaine (en consultation avec les associations), le « Coin des assos » leur permet de se

rencontrer pour échanger, dialoguer avec le service vie locale, ou encore, co-organiser des événements dans la commune. Ce lieu ressources comprend un espace accueil, un bureau avec trois ordinateurs mis à la disposition des associations ne disposant pas d'outils informatiques, un autre petit bureau de travail consacré aux permanences et enfin, un espace convivialité et documentation pour s'informer, dia-

loguer et construire des partenariats. En outre, une salle de réunion, à l'extérieur du bâtiment, pourra être utilisée par les associations, occasionnellement et sur réservation.

Ce lieu ressources est une nouvelle étape dans la dynamique associative engagée par la Ville et les associations, dans la continuité de la convention d'engagements réciproques. Un document de référence qui a pour am-

bition d'instaurer une relation durable et lisible entre la Ville et le monde associatif autour d'objectifs communs : assurer une solidarité entre les habitants et la Commune, mobiliser et valoriser les ressources locales, encourager la participation des Martinénois, et enfin, instituer une culture de partenariat, de partage et de confiance réciproque dans la durée ♦ EM

Théâtre Forum

Pour jouer leurs saynètes, les comédiens avaient collecté des données importantes auprès des associations martinénoises, en réalisant des impostures, se faisant passer pour une association du nom de Causette, voire même en jouant les journalistes ! ♦

Coin Assos

135 avenue Ambroise-Croizat. Ouvert tous les matins de la semaine de 8 h 30 à 12 h, lundi et vendredi après-midi de 13 h 30 à 17 h ♦

■ RÉSIDENCE CHAMPBERTON

Vers un nouveau cadre de vie

L'aboutissement du projet d'acquisition-amélioration par le bailleur social Pluralis se profile et la convention partenariale entre Pluralis, la Ville, l'État, la Métro et le Conseil général est ficelée. Fruit d'une concertation avec les locataires, le projet devrait commencer à dessiner le nouveau visage de la résidence Champberton dès 2014. Aussi, la ville va poursuivre son engagement afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.



Résidence Champberton

- Construite au début des années 1960 par la Société des travaux et constructions modernes (STCM), la résidence comporte 13 bâtiments, 18 montées, 353 logements du T2 au T5, des garages, des caves et des commerces.
- L'acquisition du patrimoine de la STCM par Pluralis comporte 290 logements d'une surface habitable de 15 070 m² répartis sur 16 montées et de 55 garages "boxés" ♦

Bâti au début des années 1960 par la Société de travaux et constructions modernes (STCM), l'ensemble immobilier Champberton se compose de 350 logements*. 290 d'entre eux sont en passe d'être rachetés par le bailleur social Pluralis. Accompagné et soutenu par la Ville et ses partenaires (État, Métro, Conseil général), ce rachat est assorti d'un programme très important de rénovation et d'amélioration des logements et des parties communes dont la réalisation s'échelonne sur quatre, voire cinq ans. Sur ces 290 logements, 56 (4 montées) seront proposés à la vente. Les 234 appartements restants (12 montées), intégreront le patrimoine de la SHA Pluralis, et resteront en locatif social. La moitié des logements fera l'objet d'une restructuration complète, tandis que l'autre moitié bénéficiera de travaux à la carte (revêtement de sol, plomberie, peintures, papiers peints...). Des travaux conséquents de rénovation des immeubles seront également ef-

fectués dans le cadre d'une approche environnementale : création d'un chauffage collectif, d'une installation d'eau chaude collective solaire, de 7 ascenseurs ; isolation des façades et réfection des terrasses ; mise en sécurité électrique des logements ; restructuration des halls d'entrées et des montées d'escaliers... L'ensemble de ces interventions sera réalisé en prenant en considération le souci de la maîtrise des loyers. De même, comme le précise la convention, Pluralis va mettre en place une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), sur une durée de cinq ans, « par l'intermédiaire d'un conseiller en économie sociale et familiale qui interviendra en lien étroit avec le CCAS de la Ville et les services du Conseil général ». Ce dispositif permettra de prendre en compte « l'ensemble des problématiques liées au projet de rénovation urbaine et assurera un pilotage technique et un suivi régulier de l'opération lui permettant de déboucher sur des actions concrètes (situations amé-

liorées, médiations réussies, travaux effectués, relogements assurés...) ». Des phases régulières d'information et de concertation sont également prévues conjointement par Pluralis et la Ville.

L'aboutissement d'une longue mobilisation

Dès 2001, un premier projet partenarial de rachat, démolition et reconstruction avait été impulsé par la Ville afin de répondre aux attentes croissantes des habitants en termes d'amélioration du cadre de vie tant dans la sphère privée que sur l'espace public. Malheureusement, en 2009, la Ville avait finalement été contrainte de renoncer à ce projet ambitieux à la suite du désengagement de l'État. Soucieuse de continuer à accompagner et soutenir les habitants, la Ville, dans le cadre d'une convention locale, a alors entrepris des travaux extérieurs importants et structurants pour le quartier : installation d'un éclairage public provisoire, requalification des

rues Berthold-Brecht et Federico-Garcia-Lorca, aménagement du square Louis-Aragon et de la place du marché, reprise de l'éclairage public définitif. Le renouvellement urbain de l'îlot Chardonnet prévoyant des logements et des commerces de proximité s'inscrit également dans cette volonté constante d'amélioration du cadre de vie des habitants et de désenclavement du quartier. Dans le cadre de ce partenariat (Pluralis, Ville, État, Métro et Conseil général de l'Isère), Saint-Martin-d'Hères prévoit d'étudier les possibilités d'évolution du statut des espaces extérieurs de la copropriété pour trouver une solution de gestion plus adaptée sur ce quartier. Là encore dans un souci permanent d'aller vers une amélioration constante et pérenne de la vie quotidienne des habitants ♦ NP

*19 logements sont la propriété de l'Opac 38 et 44 logements appartiennent à des propriétaires privés.

■ CONVENTION POUR LE LOGEMENT PUBLIC



Début décembre, la Ville et Pluralis ont renouvelé leurs engagements réciproques en signant une nouvelle convention de partenariat pluriannuelle. Fortement impliquée dans la politique de l'habitat par ses engagements dans le Plan local de l'habitat de l'agglomération et convaincue que le logement public doit contribuer à la réalisation de cette politique afin de répondre aux enjeux majeurs de logements accessibles pour tous et de

mixité sociale, la Ville contractualise depuis de nombreuses années les engagements qu'elle partage avec les bailleurs sociaux présents sur son territoire. Ainsi, en 2013, elle a renouvelé l'ensemble des conventions partenariales, renforçant par là les liens qu'elle noue avec l'Opac 38, la SDH, Actis et Pluralis ♦ NP

■ CONSEIL MUNICIPAL DES 28 NOVEMBRE ET 19 DÉCEMBRE

Débat sur les orientations budgétaires

L'organisation du débat d'orientation budgétaire est une étape essentielle de la vie de la collectivité locale. Cette discussion constitue un principe de communication financière dans la perspective de la finalisation du budget primitif.



A Saint-Martin-d'Hères, la baisse des dotations d'État, déjà pénalisante les années précédentes, a été jusqu'en 2013 plus que compensée par l'augmentation du produit fiscal. En 2014, cela ne sera plus le cas. En effet, pour la première fois depuis 30 ans, notre commune va connaître une baisse des recettes. C'est donc dans un cadre extrêmement contraint que nous devons préparer le budget principal de 2014 et envisager l'avenir.

Le défi à relever de nouveau est de répondre à la fois aux besoins quo-

tidiens des Martinéroises et Martinérois et de poursuivre le renouvellement urbain. L'amélioration de la qualité de vie et le respect des habitants demeurent le fil rouge des orientations.

Les valeurs ont été définies, à savoir la solidarité, le vivre ensemble, l'émancipation des citoyens, la réduction des inégalités, la laïcité... Dans cet esprit, les orientations politiques ont elles aussi été annoncées : un service public de qualité, proche des habitants et de leurs demandes ; une vie de la cité animée, riche, variée, équilibrée,

fondée sur une démarche participative ; la reconnaissance des associations loi 1901 comme actrices du lien social ; le développement de la ville à travers des aménagements, l'amélioration du patrimoine communal...

Pour en revenir aux chiffres, concernant la section de fonctionnement, le débat d'orientation budgétaire fait apparaître une hausse de 2,53 % des dépenses, contre une baisse de 1 % des recettes. La hausse des dépenses se caractérise par une année 2014 qui sera marquée par la réforme des rythmes scolaires avec une enveloppe

prévisionnelle de 150 000 euros, les charges de personnel enregistrant une hausse de 4,23 %. En revanche, les dotations et subventions baissent de 5,92 %, ce qui représente près de 1,1 million d'euros en moins par rapport à 2013.

Au sujet de la section d'investissement, la recette exceptionnelle provenant de la cession du parc de logements de la Ville en 2011 permet de financer des dépenses d'investissement sur plusieurs années. Les axes forts concernent les opérations lancées comme la réfection de la Maison communale, la réhabilitation de la salle Paul-Bert, l'achat de locaux pour la Maison de santé pluridisciplinaire... En opérations nouvelles, l'investissement se tourne vers l'extension de la crèche Romain-Rolland, le schéma directeur des établissements scolaires, l'aménagement des espaces privés de Champberton se fera dans le cadre d'un rachat du parc de logements par Pluralis.

Ces orientations générales débattues en Conseil municipal serviront à alimenter le budget principal de la commune, dont le vote aura lieu le 16 janvier ♦ ACB

■ ZAC BRUN

Le bilan de clôture voté

Le conseil municipal a voté la suppression de la Zac Brun, créée en 1992, seule procédure à mettre fin à une zone d'aménagement concerté.



C'est en 1989, avec l'arrêt de la dernière chaîne de fabrication de biscuits de l'usine Brun, que s'est achevé plus d'un siècle d'histoire industrielle martinéroise.

Ces lieux, vidés de toute vie, sont devenus de grandes friches industrielles au cœur du quartier historique de la Croix-Rouge. Malgré des requalifications du quartier dès les années 1980, qui ont vu l'arrivée de l'espace Vallès ainsi que l'école de musique, le risque de déqualification était grand. Face à cette logique, la Ville a décidé de mettre le projet "Brun" au cœur du projet de Ville pour qu'il devienne un axe de centralité urbaine. En 1990, les orientations urbaines sont définies, et en 1992, la plupart du foncier est acquis par la Ville. La Zac est créée en date du 26 novembre de la même année.

Ce projet urbain a permis de restructurer l'avenue Ambroise-Croizat par la création de liaisons à l'intérieur du quartier et d'ouvrir le secteur de la Croix-Rouge au reste de la Ville. Près

de 1 000 logements ont été réalisés, des commerces se sont installés, des espaces publics ont été aménagés, comme la place du 24-avril-1915. L'implantation de Polytech a renforcé le projet sur son ouverture au domaine universitaire.

Les objectifs de la Zac Brun ont été à la fois de restituer les friches au quartier et de favoriser la naissance d'un nouvel espace urbain à l'échelle de la commune. S'ajoute à ce double objectif le constat qu'aujourd'hui, la desserte en transports en commun est complète.

L'achèvement de la Zac a pu donc être constaté, puisque les équipements publics prévus au programme ont été achevés et que le contrat signé avec l'aménageur est arrivé à son terme ♦ ACB

■ UNE MOTION DE SOLIDARITÉ

En réactivité à l'actualité du mois de novembre, les élus ont voté une motion de solidarité en faveur des victimes du typhon qui a frappé les Philippines.

Faisant des milliers de morts et dévastant six des îles de l'archipel, ce typhon a mis une fois de plus en exergue les conséquences des catastrophes naturelles dans les pays en développement. Un quart de la population de l'archipel vit dans la très grande pauvreté, 40 % vit avec moins de 1,50 euros par jour et le taux officiel de chômeurs est de 26,7 %.

Le Maire et le Conseil municipal ont souhaité apporter aux victimes leur soutien dans cette épreuve tragique et ont tenu à présenter leurs condoléances aux familles dont certaines résident dans l'agglomération. Ils ont aussi décidé d'attribuer une aide exceptionnelle de 2 000 euros au Secours populaire pour son action en faveur des victimes du typhon ♦ ACB

Prochain

Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra jeudi 16 janvier, à 18 h en Maison communale ♦



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- * Espaces verts
- * Maçonnerie
- * Revêtements minéraux
- * Soins des végétaux
- * Arrosage automatique
- * Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél. : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95



**TRAVAUX
TRV
PUBLICS**

**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

Génie civil
Canalisateur de France



**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**

**Commerçants, artisans,
entreprises, industriels...**

**Faites-vous connaître
dans SMH mensuel !**

Tél. 04 76 60 74 02

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

Expression

MINORITÉ MUNICIPALE

GROUPE ÉCOLOGIE ET QUARTIERS SOLIDAIRES

Des millions d'euros comme s'il en pleuvait !



**Elisabeth
Letz**

Fin de mandat municipal : des projets partout, sans concertation, sans prévision de coût total pour certains et surtout sans cohérence d'ensemble !

- 7 M€ à Renaudie,... Sans regarder le (dys)fonctionnement du quartier, les commerces et logements toujours vides. Des barrières, une nouvelle rue, la fermeture d'un parking ne vont ni amener de la vie, ni améliorer la situation.

- 2,6 M€ pour une extension de la crèche Romain Rolland, trop longtemps repoussée.

- Une maison d'associations pour remplir des bureaux vides.

- 1,4 M€ pour rénover la vieille piscine.

- 2 M€ pour aider Pluralis à rénover 290 logements de Champberton dont la reconstruction était annoncée depuis 2001.

- Toujours des M€ pour un centre commercial Neyrpac –plus grand que Grand-Place– qui n'intéresse plus personne dans le contexte de crise actuel.

- 610 k€ pour commencer le quartier Daudet, très inquiétant pour les riverains, la réflexion sur la densification n'ayant pas eu lieu dans le cadre du Plu. En cette nouvelle année, portons ensemble l'idéal de Mandela : une société - une ville - démocratique et libre où tous vivent en harmonie avec des chances égales ! ♦

GROUPE UMP

Champberton : enfin une issue ?



**Mohamed
Gafsi**

S'il y a un dossier capable de mettre l'ensemble du conseil municipal d'accord, c'est bien celui du Champberton. Depuis plus de 10 ans maintenant une lutte incessante quant au devenir de ce quartier est menée par l'ensemble des élus de la majorité (José Arias en tête) et de l'opposition. Le quartier Champberton est avant tout sa place du marché fraîchement rénovée, avec à l'entrée le bar le prélude où aiment à se retrouver citoyens et commerçants autour d'un café deux fois par semaine, mercredi et samedi matin. Le quartier a été le centre du grand projet de ville de construction et de rénovation urbaine mais c'était sans compter sur les obstacles de surenchères imposés par les propriétaires qui ont sans cesse fait grimper les prix de 4.5 millions en 2003 à plus de 30 en 2006. Une issue se profile à l'horizon et un accord est sur le point d'être signé avec un partenaire social pour l'achat et la réhabilitation de 290 logements, qui on l'espère répondront aux besoins des habitants. Affaire à suivre...

Rejoignez nous : ump38400@live.fr ♦

GROUPE DÉMOCRATES

2014 : et vous comprendrez qui sont les véridiques



**Asra
Wassfi**

Nous devons combattre ceux qui voudraient utiliser la politique pour des intérêts personnels. Demandez à vos candidats aux municipales des preuves de sincérité : leur parcours, leur diplôme, s'ils ont passé un concours pour occuper un haut poste, s'ils sont propriétaires ou locataires, s'ils sont chargés de famille. Ces informations sont importantes pour comprendre comment vos candidats se montrent devant vous. Alors qu'une alliance PS/verts s'organise, la proposition politique, au national comme au local, permet un large doute. À SMH, le PS a toujours cautionné la politique des communistes. Côté éducation, la tête de file PS/verts a plus brillé par son absence que son efficacité au Conseil d'école. Enfin, cette liste est au cœur d'un scandale de constructions illégales de logements sur le quartier des Taillées : le propriétaire est un membre direct de la famille d'une conseillère de la majorité intégrant cette liste. Une procédure judiciaire est en cours. Faisons notre choix pour l'élection municipale avec responsabilité. Et éloignons-nous des hypocrites du passé et du présent.

www.smh-au-centre.fr ♦

MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉS

Pêle-mêle



Michelle Veyret

Le dernier débat d'orientation budgétaire (DOB) avant la fin du mandat a eu lieu le 19 décembre dans un contexte national incertain. Il a été l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis 2008, sans en faire un bilan de mandature. Il a permis d'appréhender les défis à relever dans un futur proche. Ce DOB s'est situé dans la continuité des objectifs à atteindre. Il s'agit d'honorer le contrat passé avec les Martinérois, en se donnant les moyens de préparer l'avenir. L'exigence est d'affronter la domination de la finance et de sortir du fatalisme. 70 %

des investissements du pays sont portés par les collectivités. La réduction des dépenses publiques et la diminution du pouvoir d'achat produisent partout des effets désastreux : il est urgent de conduire une autre politique pour satisfaire les besoins et aspirations populaires. Il convient de ne pas réduire les services publics mais au contraire de les renforcer. La saine utilisation de l'argent public est d'investir de façon intelligente, créative et responsable. **Non à la hausse de la TVA !**

La hausse de la TVA au 1^{er} janvier, tant décriée par M. Hollande durant sa campagne électorale, passe décidément très mal. Aggravant les difficultés des familles et des collectivités, tournant le dos à la reprise, elle est de plus en plus perçue comme un cadeau insupportable de plusieurs milliards d'euros aux grandes entreprises et à la finance.

La réduction de 15 milliards des dépenses publiques, dont 1,5 milliard de dotations supprimées aux collectivités territoriales et la hausse de la TVA ne sont pas des choix progressistes et impacteront négativement le pouvoir d'achat.

Le Quartier Champberton en bonne voie !

Saint-Martin-d'Hères se développe et s'embellit. De nouveaux logements dans une diversité de gamme privé/public sont construits pour répondre aux besoins de la population.

Mais cette ambition n'a de sens que si le parc ancien de logements reste de qualité.

C'est l'engagement de la Ville dans les programmes OPAH et mur/mur pour la réhabilitation et l'isolation thermique des copropriétés d'avant 1975. C'est aussi toute l'importance des opérations de rénovation urbaine des parcs en grande difficulté.

Les 290 logements de Champberton entrent dans cette catégorie. Depuis dix ans, la Ville a tenté de dégager des perspectives pour la rénovation de cet ensemble appartenant à un seul propriétaire, en particulier dans le cadre du GPV/ANRU.

Aujourd'hui, le bailleur public Pluralis propose un projet d'acquisition-amélioration. Les négociations avec le propriétaire, la Société STCM, sont en bonne voie.

Il est normal que la Ville, avec ses partenaires (État, Métro, Conseil général), accompagne ce projet qui va redonner un avenir à ces logements et aux habitants en termes de cadre de vie.

Cette requalification du bâti et des espaces publics, avec la nouvelle place du marché, viendra dynamiser cet important secteur de la ville.

L'engagement de la Ville et la mobilisation des habitants devraient enfin porter ses fruits !

Belle année à toutes et tous ! ♦

GROUPE PARTI DE GAUCHE

Des choix assumés pour l'avenir de SMH



Thierry Semanaz

Lors des prochaines années, nous avons pris la décision d'étendre le nombre de places d'accueil de la petite enfance. C'était un vœu ancien, nous y sommes parvenus... Ouf ! Les parents vont pouvoir avoir une offre de garde pour leurs enfants plus importante encore sur notre commune. Il est maintenant certain également que notre deuxième "revendication", à savoir une maison de la santé pluridisciplinaire, est budgétée. Ainsi, elle devrait pouvoir ouvrir ses portes en offrant à l'ensemble de la population un meilleur accès aux soins dans deux à trois ans. C'est

un progrès social capital pour nos populations au vu de la dérégulation progressive de la médecine libérale.

Enfin, le quartier Renaudie et le quartier Champberton vont bénéficier de fonds très importants pour améliorer les conditions de vie des habitants. Ce n'est pas une mince affaire que de pouvoir déboucher sur des solutions pérennes dans ces quartiers délicats. Nous allons rencontrer la population et, ensemble, trouver des solutions.

Une année 2014 à votre service, c'est l'engagement des élu-e-s du Parti de Gauche ! ♦

GROUPE SOCIALISTE ET DIVERS GAUCHE

Un budget insincère ?



Philippe Serre

Nous dénonçons le manque de sincérité des budgets municipaux. Chaque fois, c'est le même refrain de la part des élus communistes : "pas d'argent, personne ne pense à nous, comment pouvons-nous faire ?" Chaque année depuis 2011 j'ai porté une analyse contradictoire de cette situation présentée comme "dramatique", prouvant qu'elle ne l'était pas. Et en effet, la situation financière a été systématiquement bien meilleure que ce qui avait été annoncé. Jusqu'à l'excédent indécent de 39 millions d'euros de l'année dernière ! En 2014, ce sera pareil ! Pourtant

en même temps qu'il n'y "aurait plus d'argent", le climat est aux promesses et aux dépenses d'investissement, sans concertation ou perspective ! Allez comprendre ! Moi, ça m'échappe ! Nous continuerons donc de dire qu'il faut mieux maîtriser les marges importantes que nous avons pour plus de service public dans l'éducation, la petite enfance, les solidarités, la jeunesse et la sécurité, et qu'il faut moins d'impôts dans cette période difficile ♦

GROUPE PRG/MRC

T.V.A. : Très . Vilaine . Année



Gilles Fauray

L'année 2014 débute en fanfare avec une augmentation de la TVA sur la plupart des produits et donc encore une baisse du pouvoir d'achat des français. La progression de cet impôt, le plus injuste puisqu'il n'est pas progressif et s'applique de la même façon aux plus fortunés et aux plus pauvres, a cependant été le moyen retenu par notre gouvernement pour renflouer les caisses de l'État. Notre commune, Saint-Martin-d'Hères, qui compte nombre d'habitants à faibles revenus, va en souffrir plus que d'autres. Les élus PRG et MRC agiront cette année encore pour

que notre municipalité, dans le cadre de ses attributions, puisse atténuer au maximum les effets de ces choix politiques nationaux négatifs.

Nous vous souhaitons une bonne année 2014 ♦

■ CLUBS DE LECTURE DES BIBLIOTHÈQUES

Vous reprendriez bien un livre ?

Partager son amour des livres, sa passion pour un auteur ou un genre, faire part de ses coups de cœur et de ses coups de griffe... Les clubs lecture des bibliothèques Gabriel-Péri et Romain-Rolland sont des espaces où la lecture prend ses aises et s'ouvre au collectif.



À la bibliothèque Gabriel-Péri, le club lecture est bien rodé. Animé depuis deux ans par Nathalie Dico et Axelle Pierson, bibliothécaires, il se réunit toutes les

cinq semaines, le mercredi soir de 18 h 15 à 20 h. Les participants proposent les lectures, les CD et DVD qui leur ont plu ou déplu. Chacun est libre de présenter cinq, six ouvrages,

un seul ou aucun. Après un premier tour d'horizon, les bibliothécaires présentent au groupe une sélection d'ouvrages, souvent en lien avec un événement municipal, comme la Semaine du développement durable..., ou plus large (Printemps du livre, festival de la BD d'Angoulême...). Libre à chacun ensuite de se laisser tenter, ou pas. « *Au club lecture, nous sommes là pour partager un moment convivial en s'exprimant librement, pas pour faire une thèse sur la littérature* », souligne Axelle Pierson. À l'issue des séances, un compte rendu ainsi que les nouveautés à découvrir en rayon sont mis en ligne sur le réseau des bibliothèques (biblio-sitpi.fr). « *Depuis deux ans, un groupe s'est constitué, mais les nouveaux sont bienvenus !* » La prochaine séance est prévue le mercredi 8 janvier.

Du côté de la bibliothèque Romain-

Rolland, le club lecture redémarre en ce début d'année après avoir sommeillé un temps. « *C'est un moment où des lecteurs se rencontrent autour de la lecture. La forme que peut prendre le "club" est ouverte aux propositions et aux envies* », confie Claude Cornillet, responsable de la bibliothèque Romain-Rolland. Il peut s'agir de partager ses lectures, mais aussi de travailler sur un thème ou un genre particulier. Après un premier coup d'essai le 30 novembre dernier avec la venue de l'écrivain Jacques Penin, auteur de *L'homme est-il bon ? En ragoût peut-être...*, un "vrai" rendez-vous de lancement du club lecture est programmé, le samedi 11 janvier à partir de 10 heures, autour d'un café et des livres que chacun aura bien voulu partager avec les autres ♦ NP

■ G7N

Quand le Rap est là...

G7N vient de sortir son deuxième EP* autoproduit *Naissance du Rap*. Un album qui égratigne, caresse et donne espoir. Un album aux accents variés et à l'identité forte, à l'image de ses créateurs Dèd-A, Djams Dine et Ryw1.



Rap signifie Rythme et poésie. Alors, oui, Samir, Djamel et Rywane sont poètes. Ils font rimer les mots,

s'entrechoquer les syllabes, s'envoler les phrases pour donner naissance à des morceaux qui sont autant de coups de gueule que de caresses, d'appels à la raison que de témoignages. Avec *Mon ex*, « *assez polémique sur les rapports hommes - femmes, mais pas méchant* », ils piquent non sans humour la gent féminine, pour mieux se réconcilier dès les premières notes de *Elle*. Avec *On se relève*, les deux frères, Samir et Rywane, se livrent davantage, « *J'ai galéré à remonter la pente, comprendre le sens de cette vie. Cinq ans de galère, je vous raconte pas ce que j'ai souffert, tout ce que j'ai dû*

faire... », et délivrent leurs messages, en accord avec le bon exemple qu'ils souhaitent être pour les jeunes qui fréquentent une fois par semaine l'atelier d'écriture qu'ils animent avec Djamel à la salle Odéon (espace Texier), et pour ceux qu'ils côtoient au quotidien...

Naissance du Rap est le fruit d'un travail artistique constant et sérieux mené depuis 2009 avec le soutien du Pôle jeunesse. Il est aussi teinté d'une maturité grandissante (nos jeunes rappeurs ont entre 19 et 25 ans). Un morceau, *Hafzé*, en est le symbole. « *Ce morceau est au-dessus des autres au niveau du flow, du son, il reflète bien notre évolution, notre maturité.* »

Les grains de voix ont gagné en maîtrise, la personnalité artistique de

Dèd-A, Djams Dine et Ryw1 s'est affirmée et, si chacun met au service du groupe un imaginaire bien à lui, une approche du Rap et une manière de le faire vivre personnelle, il n'y a pas de doute « *chaque membre du trio est un solo au service du clan : nous sommes complémentaires et nous formons une entité* ». Au final, G7N nous sert un Rap engagé qui nous dit « *la haine des mauvaises choses* » (*Peau Cible*), mais aussi « *l'envie de réussir* » ♦ NP

*Un Extended Play, souvent appelé EP, est un format musical plus long que celui du single mais plus court qu'un album.

■ LIRE, la sélection de vos bibliothèques

L'univers des tout-petits

Trois ouvrages pour accompagner les bambins dans leurs apprentissages et leur découverte du monde.

LES QUESTIONS DES TOUT-PETITS SUR L'AMOUR



de Marie Aubinais

Sous forme de courts récits, ce livre permet d'aborder en douceur les questions de l'amour, des sentiments et de la famille.

LES ACTIVITÉS D'ÉVEIL DES TOUT-PETITS de Aldjia Benammar

Voici plus de 200 activités pour inviter les tout-petits à prendre conscience de leur corps, à expri-

mer leurs émotions, à développer leur créativité et, petit à petit, à prendre de l'autonomie...

MAMAN ET PAPA

de Vincent Bourgeau et Françoise de Guibert

Comment offrir aux jeunes enfants la possibilité d'exprimer chagrin, colère et désaccord face à la séparation des parents ? Un album pour amorcer le dialogue et parler en douceur de la nouvelle situation familiale ♦

■ RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

CINÉMATÉLIER

Mercredi 22 janvier de 9 h 30 à 12 h de 7 à 12 ans

Cycle 2 : des acteurs de cinéma extraordinaires, les animaux
Séance 1/3 : On tourne à la ferme, moteur... action !

Projection du film **LA VIE SAUVAGE DES ANIMAUX DOMESTIQUES**, de Dominique Garing suivie d'un échange avec Guillaume Colombet, cinéaste animalier.

FESTIVAL DU FILM NATURE ET ENVIRONNEMENT

Mercredi 29 janvier

10 h 30 : programme de courts métrages dès 5 ans
14 h 30 : ciné-goûter - programme de courts métrages dès 8 ans ♦

■ FABRIQUE DES PETITES UTOPIES

Puier dans l'imaginaire...

Près de 500 écoliers ont entamé un travail artistique avec le metteur en scène Bruno Thircuir. Une vingtaine de contes co-écrits avec les enfants a vu le jour autour de la magie des arbres. Un thème qui fera l'objet d'un premier spectacle joué hors les murs par la compagnie en résidence à L'heure bleue et d'un second, interprété par les enfants lors de la fête de l'Amicale laïque.



► Bruno Thircuir avec une classe de CP à Henri-Barbusse.

La nuit, les arbres dansent. Un titre poétique pour le nouveau projet de Bruno Thircuir et sa Fabrique des petites utopies. Un spectacle autour de contes pour enfants. Trois représentations seront données les 26, 27 et 28 mars par les comédiens de la troupe itinérante qui posera son camion-théâtre dans la cour de l'école Henri-Barbusse. « Je rêvais de raconter aux enfants ce que j'éprouve de magique au niveau des arbres en écrivant un spectacle qui se pose au creux de l'oreille des jeunes specta-

teurs et de leurs parents », explique le directeur artistique. « *Le danger principal quand on fait un spectacle pour enfants, c'est de s'enfermer dans son propre univers. J'ai donc eu l'idée de rencontrer des enfants pour qu'ils m'emmènent dans leur imaginaire sans limites. Ensemble, nous avons écrit des histoires fabuleuses...* » Cet échange entre les enfants et le metteur en scène, ce travail de co-écriture totalement débridé, ce « grand délire » comme Bruno Thircuir aime le définir, permettent à l'artiste de s'ouvrir

de nouveaux horizons imaginaires. « *J'ai déjà terminé La nuit, les arbres dansent, mais je vais m'inspirer de leur travail pour peaufiner l'écriture et la mise en scène.* »

En outre, les 500 écoliers –issus de dix-sept classes– qui participent à ce projet artistique joueront leur propre conte au printemps, lors de la fête de l'Amicale laïque. L'idée est de construire un travail artistique et pédagogique sur une année scolaire autour de trois ateliers de trois heures. Le premier, qui s'est achevé

fin novembre, était axé autour de l'écriture d'un conte. Bruno Thircuir était présent dans les écoles pour accompagner les enfants à coucher sur le papier leurs histoires inventées en collectif. Le metteur en scène est formel : les petits Martinérois ont une imagination débordante ! Les arbres les ont beaucoup inspirés. Parmi les histoires les plus subtiles, celle d'un arbre qui rêvait d'être humain et qui, en le devenant, se retrouve enfermé dans l'univers des jeux-vidéo, perdant ainsi toute sa liberté (école Paul-Eluard). Autre école, autre conte : la vie d'un homme qui a coupé tous les arbres d'une forêt car ceux-ci faisaient trop de bruit... (« Henri-Barbusse »). « *C'est le conte écrit par les élèves de notre CP. À cet âge-là, l'imaginaire n'est pas bridé par la société. C'est un travail très intéressant d'un point de vue pédagogique, partagé par trois classes de l'école* », témoigne la directrice de l'école Barbusse. Par ailleurs, l'école entière pourra profiter de la présence de la compagnie durant toute la période où les comédiens viendront répéter. Ils pourront ainsi découvrir, de l'intérieur, le monde du spectacle vivant.

Dans les deux prochains ateliers, les enfants fabriqueront un décor et des accessoires au côté de l'équipe de construction de la Fabrique des petites utopies, et enfin, s'initieront au jeu avec des comédiens de la troupe. Un projet à suivre ♦ EM

■ TIR NAN BEO

Le souffle de la vie

L'Album Cie, compagnie de danse contemporaine composée de 14 danseurs âgés de 10 à 18 ans, s'associe au trio de musique irlandais Irish Kind of pour un concert chorégraphique débordant de vitalité !



Tir Nan Beo signifie dans la mythologie celte «terre des vivants». À l'origine de la création, Juliette Dürleman, chorégraphe et directrice artistique, s'est interrogée sur « les

raisons qui nous poussent à rester en vie, à sortir la tête haute de situations difficiles ». Sa rencontre avec le trio irlandais Irish Kind of opère comme un déclic. Cet ensemble, composé

d'un flûtiste, d'un violoniste et d'un guitariste, revisite le répertoire traditionnel irlandais par le biais du jazz, de la musique classique et actuelle. Leurs compositions lui apparaissent comme un sursaut de vie au regard de l'histoire de l'Irlande, qui a vécu des moments dramatiques (famine, exil des populations aux États-Unis...). Elle se penche alors sur la mythologie celte et décide de mettre en scène l'énergie vitale : « *Quand nous goûtons chaque instant comme si c'était le premier (...).* » Cette énergie vitale, elle l'associe à trois notions essentielles : le rythme, avec la pulsation cardiaque et le flux respiratoire, les vibrations (qui résonnent dans notre corps après avoir écouté de la musique) et les paysages, en écho aux immenses

et somptueuses étendues de nature de l'Irlande.

Les jeunes danseurs de l'Album Cie sont recrutés sur audition et s'entraînent au sein de l'association Album-AbcDanse. Ils proposent des matériaux chorégraphiques à partir desquels la chorégraphe fait émerger la création, tout en respectant la personnalité et les qualités gestuelles de chacun. Dans le cadre de ce spectacle, les danseurs apportent une générosité sans concession et transmettent une énergie communicative rythmée avec brio par la virtuosité du trio irlandais. De l'aveu de Juliette Dürleman, *Tir Nan Beo* entraînera le spectateur « *dans une spirale d'où il sortira avec un potentiel énergétique revitalisé* » ♦ EC

Concert

Piano

Avec le centre Erik-Satie, mardi 21 janvier à 18 h, bibliothèque Paul-Langevin ♦

Livres d'art

Exposition

Par Katym, auteure, illustratrice de livres pour la jeunesse. Du 10 janvier au 8 février, bibliothèque André-Malraux ♦

Exposition

Joueur de flûte

autour du film d'animation *Le joueur de flûte de Hamelin*, prix de la création du concours Créativité et Tic 2013. Le film sera diffusé en continu. Du 7 janvier au 1^{er} février, bibliothèque Gabriel-Péri ♦

Tir Nan Beo

Spectacle

Tout public à partir de 5 ans.
- Jeudi 16 janvier à 14 h 30 et 20 h
- Vendredi 17 janvier à 14 h 30
L'heure bleue ♦

Agenda

BASKET

CHAMPIONNAT DE LIGUE ALPES
Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.
Les seniors 1 masculins de l'ESSM en excellence.

FOOT

CHAMPIONNAT DE LIGUE RHÔNE-ALPES ASM (Association sportive martinéroise) : l'équipe 1 en PHR (promotion honneur régional), poule E.
CHAMPIONNAT DE L'ISERE UOP en promotion d'excellence, poule A.
ASM (Association sportive martinéroise) : l'équipe 2 en 1^{ère} division, poule A.
ATS en 2^e division, poule A.

HAND

CHAMPIONNAT DE FRANCE GSMH Guc masculin en nationale 1, poule 2.
LIGUE DAUPHINÉ-SAVOIE GSMH Guc 2 masculin en pré-nationale, poule unique

RUGBY

COMITE DES ALPES SMH rugby 1 en championnat honneur inter-régional, poule 2.

VOLLEY

CHAMPIONNAT DE LIGUE RHONE-ALPES
Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.

Samedi 11 janvier

HAND

GSMH Guc 2 > Loriol

BASKET

Cognin-La Motte. > ESSM masc.

Dimanche 12 janvier

BASKET

ESSM fém. > Artas

RUGBY

SMH rugby > Veyle-Saône

Samedi 18 janvier

HAND

St-Égrève > GSMH Guc 1

BASKET

Olympique Savoie > ESSM masc.

Dimanche 19 janvier

BASKET

ESSM fém. > Nord-Ardèche

VOLLEY

ESSM fém. > Meyzieu

RUGBY

Deux ponts > SMH rugby

Samedi 25 janvier

HAND

GSMH Guc 2 > Montélimar-Cruas

ESSM BASKET-BALL

Un label pour l'école de mini-basket

Le club martinérois s'est vu délivrer le label école de mini-basket par la fédération française. Une belle récompense pour l'association qui fête cette saison son cinquantième anniversaire.



L'école de mini-basket regroupe les enfants, filles et garçons, de 5 à 10 ans, répartis dans trois catégories : baby (6 ans et moins), mini-poussins (7 et 8 ans) et poussins (9 ans).

À Saint-Martin-d'Hères, ils sont plus d'une soixantaine à s'initier au basket, un sport collectif populaire qui privilégie l'adresse et l'intelligence du jeu. Un vivier de jeunes pousses qui s'entraînent au gymnase Colette-Besson une à deux fois par semaine, en fonction de leur âge. Outre la découverte du basket, le développement de la motricité et l'apprentissage des bases techniques, les enfants prennent surtout du plaisir à jouer ensemble, dans un cadre structuré et dans une approche pédagogique

chers au club de l'ESSM qui ambitionne depuis plusieurs années d'accentuer sa politique de formation. Dimanche 13 décembre, l'école de mini-basket a donc franchi une nouvelle étape en recevant le label de la FFBB (Fédération française de basket-ball) lors d'une cérémonie officielle en présence de dirigeants de la fédération et du club, d'élus de la Ville dont le premier adjoint David Queiros, de bénévoles et entraîneurs de l'ESSM, de parents et des enfants de l'école de mini-basket.

Politique de formation

Fruit de cinq années de travail, l'obtention de ce label école de mini-basket est un gage de confiance. « Le club s'est donné le temps néces-

saire pour mettre en place toutes les conditions essentielles pour la formation du jeune basketteur », explique le directeur technique Alexandre Payerne. De nombreux critères doivent être remplis pour obtenir un label de la FFBB et notamment un encadrement compétent et diplômé. « Ici, l'encadrement est au dessus de ce qui est demandé. Tous nos entraîneurs sont diplômés ou en cours de formation. Nous avons notamment deux entraîneurs avec un brevet d'État (BE1) et des éducateurs diplômés de l'Ufraps (Unité de formation et de recherche en activités physiques et sportives). Pour notre école de mini-basket, c'est donc une équipe pédagogique de grande qualité qui encadre nos plus jeunes basketteurs. »

Un club au sein du club

D'autres facteurs sont pris en compte pour l'obtention du label comme le lieu d'entraînement et le matériel mis à disposition – le nouveau gymnase Colette-Besson est un vrai atout pour le club –, l'instauration d'un organigramme propre à l'école de basket avec un président, un responsable administratif et un responsable technique – un club au sein du club en quelque sorte – ou encore la planification et le suivi de l'évaluation du joueur, de la joueuse, catégorie par catégorie. « Il s'agit d'un axe important dans la formation. Chaque licencié dispose d'un carnet qui permet de suivre sa progression mais aussi de lui apporter des informations sur le fonctionnement général de l'école de basket. » On y retrouve ainsi l'histoire et les grandes règles du basket, les dates clés du club, les horaires d'entraînement, mais aussi une partie test et évaluation ainsi qu'un contrat de confiance au sein duquel sont rappelés les engagements de chacun : club, parents et enfants.

Et si l'ambition de l'école de mini-basket demeure la même, à savoir, faire découvrir le basket en s'amusant, l'association locale compte bien sur cette labellisation pour développer sa formation et attirer de nouveaux adeptes du ballon orange ♦ EM

École de Basket
Ouverte aux garçons et filles à partir de 5 ans.
Renseignements : Yohann Roy (06 82 19 42 62)
essm-basket@live.fr et sur le site Internet de l'association www.essm-basket.iball.fr

ESSM FORCE ATHLÉTIQUE

Un trio vice-champion

Sofianne Belkesir, Philippe Neto et Kader Baali ont participé à la finale de la coupe de France des clubs de force athlétique. En bonne forme, ils ont décroché la médaille d'argent.



La coupe de France des clubs de force athlétique, communément appelée Challenge Jean-Villeneuve, s'est déroulée samedi 14 décembre à

Avallon dans l'Yonne. Les plus grands athlètes étaient présents pour l'occasion. Engagé chez les hommes, le club local, via son trio Belkesir-Neto-Baali,

s'est illustré en décrochant la deuxième place du classement. Comme chaque compétition de force athlétique, les participants se sont affrontés dans les trois mouvements que sont le squat, le développé couché et le soulevé de terre. Pour ce tournoi par équipe, Sofianne Belkesir, Philippe Neto et Kader Baali ont additionné tous leurs meilleurs résultats. Au final, les Martinérois totalisent un score de 393 points, le deuxième plus élevé derrière le club voisin du HC Grenoble (414,25 points). Une belle récompense tout de même

pour ces athlètes qui s'entraînent dur tout au long de la saison.

Graine de champion

Une semaine plus tôt, le jeune cadet Medhi Baali (63 kg) a obtenu son billet pour les championnats de France 2014 lors d'une compétition départementale qui s'est tenue à Bourgoin-Jallieu. Le jeune homme âgé de 14 ans a réalisé d'excellentes performances : 105 kg en squat, 75 kg en développé couché et 140 kg en soulevé de terre. La relève est assurée ! ♦ EM

■ HANDBALL

Allez les rouges !

L'équipe de haut niveau du hand martinérois aborde la deuxième phase du championnat de nationale 1 dans le trio de tête du classement de sa poule. Le dernier match joué en coupe de France, face à Montpellier, le 17 décembre dernier, restera comme un grand moment de sport.



Mardi 17 décembre 2013. Il est 20 heures, la tribune de la halle Clémenceau de Grenoble est presque pleine et un bon millier de supporters est rassemblé pour assister à un moment de pur bonheur sportif ! Ce soir-là, l'équipe fanion des handballeurs martinérois reçoit en 16^e de finale de la coupe de France l'ogre de Montpellier, une



des formations de l'élite des parquets de hand qui évolue en 1^{ère} division. « Nous sommes très heureux d'en être arrivés là après avoir sorti successivement Meylan (N3), Aix-en-Savoie (N2) et Montélimar-Cruas (N1) », explique André Delaunois, l'entraîneur du GSMH Guc hand. « Ce soir, en affrontant les grands gabarits de l'équipe de Montpellier, vainqueurs de la coupe de France 2013 face au Paris-Saint-Germain, nous souhaitons que nos joueurs profitent de cette occasion unique dans la vie d'un sportif de jouer dans la cour des très grands », précise-t-il. Quatre-vingt dix minutes plus tard, alors que le coup de sifflet final retentit et que les pom pom girls envahissent le parquet de la halle

Clémenceau, le score final est sans appel : GSMH Guc 20 – Montpellier 34. L'élimination de la coupe de France est certes prononcée mais les hommes au maillot et short rouges n'ont pas démerités. Mieux, ils ont donné un grand moment de sport aux nombreux supporters venus participer à cette grande fête du hand !

Nationale 1

En ce début de mois de janvier, après une coupure totale de douze jours, indispensable pour reprendre des forces et se refaire une santé, l'équipe de Nationale 1 est de nouveau sur les planches de la halle Pablo-Neruda pour s'entraîner dur avant d'entamer la deuxième phase du championnat

de France. « C'est la deuxième année consécutive où nous sommes en N1. Dans notre poule, il y a de sérieux concurrents avec les équipes réserves de Chambéry-Savoie et Selestal-Alsace, clubs qui évoluent en 1^{ère} division de la ligue professionnelle de hand, ou encore la formation de Semur-en-Auxois qui était en pro D2 l'an passé », détaille l'entraîneur, André Delaunois. « C'est pourquoi, nous avons renforcé l'équipe en recrutant David Ampere et Geoffrey Brayere qui arrivent tous deux du centre de formation du club de Chambéry, ainsi qu'Eddy Saint-Cyr, l'ancien gardien de Montélimar. » Dernier arrivé en date, Jackson Alex Yamo Tchouamo (33 ans), international camerounais, vient renforcer l'effectif désormais au grand complet. Avec onze matchs déjà joués (3 gagnés, 4 perdus et 4 nuls), la formation martinéroise se classe en 3^e position du tableau, derrière Chambéry-Savoie et Strasbourg-Schiltigheim-Alsace. Une position enviable pour aborder avec détermination la deuxième phase du championnat qui reprendra le 18 janvier prochain à l'extérieur, face à Saint-Egrève, et le 1^{er} février à domicile, contre Strasbourg ♦ FR

Toutes les infos sur <http://www.grenoble-smhguc.fr/>

■ TAEKWONDO : FOISON DE MÉDAILLES



Le club local de taekwondo, organisateur du championnat de région qui s'est tenu le 30 novembre dernier au gymnase Jean-Pierre-Boy, enregistre de très bons résultats sportifs avec à son actif quatre médailles d'or, trois en argent et une en bronze. Mimoun Benamar, Walid Boumedien, Emma Griotto et Imène Brikh montent sur la plus haute marche du podium. Mohamed Touati et Imad Bellahsen accrochent à leur cou la médaille d'argent, et Yecine Touati celle de bronze.

Notons par ailleurs la participation à ces championnats de région d'Hichem Benhaddou et, pour la première fois, d'Ousmane Gassama. Enfin, la qualification d'office est assurée pour les deux athlètes de haut niveau, Ilyes Belahadji au championnat de France juniors et Chehrazade Benamar au championnat de France seniors. ♦ FR

■ DES COMMUNAUX PARTICIPENT AU CROSS POUR LES ENFANTS MALADES



Samedi 14 décembre, 4 500 personnes ont participé à la 21^e édition du Cross Itec-Boisfleury "Courez pour les enfants malades du CHU". Parmi

eux, plus d'une trentaine d'agents municipaux, notamment du service des sports et des ressources humaines (notre photo) ont concouru

dans deux des six parcours existants : les 7 km "course Comité d'entreprise" et les 5 km "groupe marcheur". Première épreuve de course-à-pied du département par son nombre de participants, ce cross est avant tout une action solidaire organisée par les étudiants de l'itec. L'édition 2011 avait permis de remettre un chèque de 38 500 euros à l'hôpital de Grenoble (la course n'avait pas eu lieu l'an dernier). Cette année, l'objectif consistait à récolter des fonds pour l'acquisition d'un appareil de circulation extra-corporelle permettant la prise en charge de défaillance respiratoire grave chez le nouveau-né ou l'enfant. ♦ EM

BASKET

Challes les Eaux
> ESSM fém.

VOLLEY

St-Chamond
> ESSM fém.

Dimanche

26 janvier

RUGBY

SMH rugby

> Eymeux

Samedi 1^{er} février

HAND

GSMH Guc

> Strasbourg-Schiltigheim-Alsace

BASKET

ESSM masc.

> Cran-Pringy

Dimanche

2 février

BASKET

St-Jean de Muzols

> ESSM fém.

VOLLEY

ESSM fém.

> Fontaine

Lieux et heures des rencontres

BASKET

ESSM masc. au gymnase Colette-Besson le samedi à 20 h 30.

ESSM fém. au gymnase Colette-Besson le dimanche à 15 h 30.

FOOT

Toutes les rencontres ont lieu le dimanche à 15 h.

ASM (Association sportive martinéroise) au stade Benoît-Franchon et au stade Just-Fontaine. UOP au stade Victor-Hugo. ATS au stade Auguste-Delaune.

HAND

GSMH Guc masc. à la halle des sports Pablo-Neruda le samedi à 20 h 30. GSMH Guc 2 masc. à la halle des sports Pablo-Neruda le samedi à 18 h

RUGBY

SMH rugby au stade Robert-Barran le dimanche à 13 h 30 pour l'équipe réserve et à 15 h pour l'équipe 1.

VOLLEY

ESSM fém. au gymnase Jean-Pierre-Boy le dimanche à 16 h

« Garder l'esprit de Mandela en vie pour l'avenir »

Nelson Mandela s'est éteint le 5 décembre 2013. Saint-Martin-d'Hères a rendu hommage au combattant inflexible qui a noué à jamais son destin à celui de tout un peuple, de toute une nation.



dénonciation de la CIA en 1963, il est condamné avec ses camarades de lutte à la prison à perpétuité en 1964, à l'issue du procès de Rivonia.

Le 11 février 1990, Mandela est libre. Non seulement il n'a jamais accepté les offres de libération sous conditions faites à partir de 1985 par le pouvoir blanc vacillant, mais lui et les siens ont fixé des conditions à sa libération, dont la mise en œuvre de la règle démocratique, "un homme, une voix". Acclamé par des milliers d'Africains venus saluer sa libération, il se montre au monde le visage éclairé d'un sourire merveilleux, confiant, le poing levé. Il aura fallu 27 ans pour qu'enfin les chaînes se brisent et qu'un vent de liberté souffle sur l'Afrique du Sud tout entière.

En 1994, le "un homme, une voix", voulu par Nelson Mandela, est effectif : les premières élections libres d'Afrique du Sud conduisent aux urnes tous les Africains, sans distinction aucune. Madiba est élu président, la nation arc-en-ciel est en marche, l'heure est à la réconciliation. En 1999, Nelson Mandela se retire de la vie politique, se consacre à la lutte contre le Sida et pour l'éducation.

Le 5 décembre 2013, Madiba s'est éteint. Il laisse une nation, certes soumise aux lois de la mondialisation et des marchés, dans laquelle sévit la pauvreté, mais libérée du joug colonial. Mandela incarne la lutte des peuples et, aujourd'hui plus que jamais, il importe de « garder l'esprit de Mandela en vie pour l'avenir », comme l'a déclaré avec justesse Nadine Gordimer, son amie écrivaine sud africaine ♦ NP

Rolihlahla Mandela est né en 1918 à Mvezo, dans la province du Cap-Oriental. Jeune adulte, il quitte son berceau natal pour Johannesburg. Loin de la quiétude de son village, de la nature et des traditions du peuple xhosa avec qui il faisait corps, il mesure la condition humaine de ses frères africains dominés et soumis par une minorité de blancs. Là, il prend conscience du racisme et de la ségrégation dont est victime son

peuple. Cette prise de conscience, les femmes et les hommes progressistes (Parti communiste sud africain et ANC notamment) qu'il rencontre l'amènent à affronter le régime de l'apartheid imposé par la minorité blanche au pouvoir : en 1943, il rejoint l'ANC et l'année suivante, avec Walter Sisulu et Oliver Tambo, il fonde en son sein la Ligue de la jeunesse. Devenu avocat, Nelson Mandela défend la cause et les droits du peuple noir

d'Afrique du Sud. En 1960, tandis que les lois ségrégationnistes et racistes n'ont cessé de se durcir, une manifestation pacifique est violemment réprimée à Sharpeville, faisant 69 morts. La lutte non violente montre ses limites ; le gouvernement afrikaner interdit l'ANC ; Nelson Mandela entre dans la clandestinité, fonde la "lance de la nation", branche armée de l'ANC : la campagne pacifiste cède le pas à la campagne de sabotages. Arrêté sur

■ SAINT-MARTIN-D'HÈRES REND HOMMAGE AU PÈRE DE LA NATION SUD AFRICAINE

Jeudi 12 décembre, un hommage était rendu à Nelson Mandela à la Maison communale. Dans la salle du Conseil municipal comble, David Queiros, 1^{er} adjoint, a salué avec émotion « le père de la nation sud africaine, certainement le plus courageux et le plus flamboyant des hommes de ce début de 21^e siècle. » Soulignant qu'on ne peut cependant s'empêcher de penser qu'il n'y a pas si longtemps, « certaines hautes autorités étatiques étaient plus qu'hostiles au principal combattant de la lutte contre l'apartheid », David Queiros a rappelé que « pendant très longtemps, seul le PCF (avec, en tête, sa jeunesse communiste, ndlr) s'employait à faire connaître le nom de Nelson Mandela et son combat, à exiger sa libération. Plus tard, d'autres

partis ont rejoint ce fort et large mouvement. Les Martinérois ont été partie prenante de cet élan ».

Que la Municipalité ait tenu à honorer solennellement Nelson Mandela s'inscrit dans le prolongement du soutien qu'ont accordé les Municipalités successives au combat pour la liberté mené par Mandela et l'ANC. Ce soutien indéfectible a d'ailleurs été scellé symboliquement le 8 mars 1988 lors de l'inauguration du rond-point Nelson Mandela et de la plaque rappelant sa condition de prisonnier politique à laquelle participa Dulcie September, représentante de l'ANC en France assassinée trois semaines plus tard, le 29 mars, à Paris. « En la mémoire de Nelson Mandela, en la mémoire de tous les combattants de la paix,

continuons notre combat légitime pour l'égalité et la paix afin qu'elles deviennent effectives et durables. Nous aurons alors atteint le rêve de ceux qui sont

épris de justice et de celui que nous honorons aujourd'hui », concluait David Queiros ♦ NP



JULIE BLOCH



Reine des neiges

Étudiante en deuxième année de Master biologie recherche à Saint-Martin-d'Hères, Julie Bloch est triple championne de France et vice-championne d'Europe de courses en chiens de traîneau. Un sport peu ordinaire...

Concilier études supérieures et carrière sportive de haut niveau. Un défi réussi par Julie Bloch, étudiante en fin de cursus au département du sport de haut niveau à l'Université Joseph-Fourier. Un dispositif qui compte cette année 260 inscrits et permet à ces étudiants de bénéficier d'un programme aménagé en fonction de leur saison sportive. Depuis six ans,

elle mène de front cours universitaires et séances d'entraînement intensif. « *Je ne voulais ni sacrifier mon parcours scolaire ni ma passion pour les chiens de traîneau. C'est trop important dans ma vie !* » Car oui, ce sport représente bien plus encore qu'une passion pour la jeune femme. « *C'est une addiction !* » Julie a seulement deux ans lorsqu'elle monte sur un traîneau pour la première fois. « *Avec mon père, bien sûr* ». Elle en a cinq lorsqu'elle participe à sa première compétition. « *Je suis tombée du traîneau après seulement 100 mètres de course mais mes chiens ont terminé premiers !* » Plus tard, la compétitrice enchaînera les podiums, prenant goût à la victoire... « *Les chiens de traîneau, c'est une grande histoire de famille. Mon père a été le premier Français à courir à l'étranger. A la fin des années 1970, il a fondé le pre-*

mier club et la première fédération française. Avec ma sœur aînée, elle aussi championne de France en 2001, on s'amuse en disant que nous sommes nées dans une niche... »

Cette passion familiale prend indéniablement sa source dans l'amour du chien. « *À la maison*, j'ai un chenil avec dix chiens. Je vis avec eux tout au long de l'année. Je les nourris, les soigne, les entraîne. À partir de mi-août, je les fais travailler quatre fois par semaine, en les attelant à un quad puis à mon traîneau dès l'arrivée de la neige.* » Sport physique et technique, le chien de traîneau procure « *des sensations de glisse incroyables dans des cadres magiques* ». La complicité entre le musher (le pilote) et ses chiens n'est possible qu'après de longues années d'entraînement et de soins prodigués. « *Chacun a son propre caractère. Il faut travailler énormément pour obtenir un groupe fusionnel. L'art d'atteler les chiens et de se déplacer avec beaucoup de vitesse ne s'apprend pas en un jour !* »

Et le travail paie. Triple championne de France (catégories 4 chiens, 6 chiens et 8 chiens) et vice-championne d'Europe (6 chiens), Julie Bloch est une référence dans sa discipline. « *Je suis accro à la compétition. Je participe à une dizaine de courses chaque année. À chaque fois, je cherche à atteindre la perfection. Je suis très exigeante avec moi et la compétition me permet de faire le point sur les choses à améliorer pour continuer à progresser.* »

Absente lors des championnats du monde en Alaska, (« *se déplacer aussi loin avec huit chiens et tout le matériel, c'est très difficile et très onéreux* »), Julie attend la prochaine échéance mondiale en 2015 (qui se tiendra en Europe) pour tenter d'obtenir le titre suprême ♦ EM

*Julie Bloch vit dans la maison familiale à Lans-en-Vercors.

ROBERT GUICHARD



Main verte

Robert Guichard cultive une passion pour les plantes. Horticulteur depuis quarante ans, il veille avec bienveillance à leur bon développement.

Son amour pour la terre lui a été transmis par sa famille, agricultrice depuis trois générations. En 1962, son père se spécialise dans la culture maraîchère. Dès l'âge de 12 ans, Robert Guichard prépare les légumes pour la vente sur les marchés. Après un lycée agricole spécialisé en horticulture, il fait ses preuves dans une entreprise qui lui permet de compléter ses connaissances et de découvrir la relation avec la clientèle.

En 1973, il décide de voler de ses propres ailes et crée son entreprise grâce à 3 000 m² de terrain cédés par son père. Il dispose actuellement de 1 000 m² de serres chauffées, 500 m² d'abri froid et 1 500 m² de culture en plein air dans lesquels s'épanouissent fleurs, plantes à massif et plants de légumes qui seront vendus ou loués à des particuliers et des collectivités. « *C'est un métier où l'on travaille sans relâche* », explique Robert Guichard. « *Dès 6 heures du matin, je peaufine les compositions florales, puis*

je pars m'approvisionner en fleurs chez deux grossistes. Je m'occupe ensuite des semis, du rempotage, du distançage (travail qui consiste à espacer les cultures au fur et à mesure de leur développement) et de l'arrosage, puis je prépare les commandes et les livraisons. » S'il déplore parfois un métier en perte de vitesse, en raison de la dure concurrence des « usines à plantes » qui inondent le marché à prix bradés, il poursuit son travail, inlassablement. Par-dessus tout, il aime réaliser des compositions florales : « *Je recherche l'harmonie, ce qui demande un certain sens artistique. Pour réussir dans ce métier, il faut une bonne résistance physique, de la patience, de la persévérance et un tempérament calme pour ne pas stresser les plantes.* » Et pour les apaiser, rien de tel que de leur parler... ♦ EC

MARC MORET



"Dénoueur" de conflits

À 71 ans, Marc Moret vient d'être nommé conciliateur de justice. Une fonction exercée bénévolement ; un service gratuit et ouvert à tous.

Investi dans le bénévolat depuis la retraite et fort de ses compétences juridiques, il a fait acte de candidature au poste de conciliateur de justice. Nommé sur le canton de Saint-Martin-d'Hères par le président de la Cour d'appel de Grenoble, Marc Moret a prêté serment, « *la main sur le cœur* », en novembre dernier. Deux formations suivies auprès de collègues conciliateurs et de l'École supérieure de la magistrature viennent s'ajouter aux qualités humaines nécessaires à tout conciliateur et qui sont les siennes : « *Il faut être en empathie, aimer les gens et avoir envie de les écouter* ».

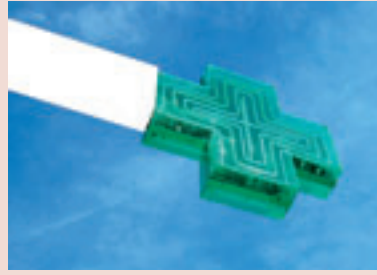
Ingénieur civil des mines de Paris, Marc Moret a déroulé une carrière professionnelle dense, pendant laquelle il a eu à assumer des responsabilités dans l'ingénierie, le conseil et le management. Pour autant, tient-il à préciser, « *aujourd'hui je suis retraité, je ne suis qu'un homme parmi les autres* ». Un homme mû par son désir de mettre son expérience

au service d'autrui. « *Dans ma vie professionnelle, j'ai eu à régler des conflits, à jouer un rôle de négociateur, à trouver des compromis...* Il faut être imaginatif pour contourner les obstacles et faire en sorte que personne ne se sente lésé, perdant. » Le conciliateur prend à bras-le-corps des conflits avec l'objectif d'éviter aux deux parties d'aller en justice en trouvant une solution, un accord amiable. « *Quand on vient voir le conciliateur, c'est parce que l'on veut vraiment éviter d'aller au tribunal.* » Une alternative qui porte ses fruits puisque « *60 à 65 % des cas sont résolus par la conciliation* ». Saisi par le juge de proximité ou directement par les personnes, le conciliateur traite aussi bien les conflits de voisinage, qu'un différend entre un locataire et son propriétaire, entre un client et un professionnel... « *les conflits les plus difficiles à résoudre sont ceux ayant trait au voisinage.* » Aussi, insiste-t-il : « *La première démarche que doivent avoir les gens, c'est de vivre ensemble* » ♦ NP

■ Urgences

Samu : **15**
 Centre de secours : **18**
 Police secours : **17**
 Police nationale
 (Hôtel de Grenoble) :
04 76 60 40 40
 Police nationale (SMH) :
04 76 54 62 36
 (107 av. Benoît-Frachon,
 non-stop de 10 h à 17 h 45,
 du lundi au vendredi)
 Police municipale :
04 56 58 91 81
 (8 rue G.-Philipe,
 du lundi au vendredi de 8 h à
 19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)
 Maison communale :
04 76 60 73 73
 Hôpital :
04 76 76 75 75
 Centre municipal
 de soins infirmiers :
04 56 58 91 11
 SOS Médecins :
04 38 701 701
 Taxi banlieue :
04 76 54 17 18
 Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent désormais au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise. Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h. Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15. Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

■ Accès aux droits Conciliateur de justice

Conciliateur de justice nommé par le premier président de la Cour d'appel de Grenoble sur le canton de Saint-Martin-d'Hères, Marc Moret tient des permanences tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, en Maison communale. Toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige avec un voisin, un propriétaire, un locataire, une entreprise, un fournisseur..., peut solliciter gratuitement le conciliateur de justice. Sur rendez-vous uniquement auprès de l'accueil de la Maison communale, tél. 04 76 60 73 73 ♦

■ Le Défenseur des droits Permanences assurées

Des représentants du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tiennent des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h à 17 h. Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 80 12 E-mail : dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.

- Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.
 - MJC les Roseaux, Espace Centre :
 27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

■ Service Local de Solidarité Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale, et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3^e jeudis du mois de 14 h à 16 h au Service local de solidarité, 10 rue du Docteur-Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles. Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦

■ Déchetterie

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :
 - du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*
 - vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*
 * Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73). Permanences état-civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦



■ Bureaux de poste

Avenue du 8-Mai-1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement La Poste : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur-Fayollat (Zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : **poubelles grises** les lundi, mercredi et vendredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- Habitat individuel : **poubelles grises** le mercredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

■ Santé

Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole-France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

■ Passeport

Les dépôts de dossiers de demande de passeport se font uniquement sur rendez-vous à prendre sur place, au service état civil, ou par téléphone au 04 76 60 73 51 ♦

CCAS

Permanences

Service social Carsat : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 24. Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 24.

Branche retraite : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 39 60.

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis-Aragon.

Aide sociale légale : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin. Tél. 04 76 60 74 12.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les lundis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole-France ♦

Conseils

Conseiller juridique : les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 11 h 45 sur rendez-vous au 04 76 60 73 73 ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules-Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre-Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au vendredi.

Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Liste électorale

Tableaux rectificatifs consultables

Les tableaux rectificatifs du 10 janvier 2014 (regroupant toutes les inscriptions, modifications et radiations opérées sur la liste électorale entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2013) seront mis à la disposition de tous les électeurs de la commune auprès du service élections (Maison communale, rez-de-chaussée) du 10 au 20 janvier 2014 ♦

Rythmes scolaires

Ateliers thématiques

Samedi 1^{er} février, de 9 h à 12 h, salle du Conseil municipal, vont se dérouler trois ateliers thématiques ouverts à toutes celles et ceux qui souhaitent prendre part à la réflexion collective : "L'accueil en maternelle, quels besoins spécifiques ?" ; "La journée du mercredi : organisation et projet" ; "Le projet du temps périscolaire du soir : quelle organisation pour quel projet d'activité ?".

Renseignements et inscriptions : service affaires scolaires, 04 76 60 72 51 (Sylvie Foulon) ou 04 76 60 74 42 ♦

Schéma régional de cohérence écologique

Enquête publique

Dans chaque région, l'élaboration d'un schéma régional de cohérence écologique (SRCE) doit permettre la constitution d'une trame verte et bleue visant à lutter contre l'érosion de la biodiversité par la préservation ou la restauration des continuités écologiques. Réalisé conjointement par le préfet de région et le président du Conseil régional Rhône-Alpes, ce document est soumis à enquête publique depuis le 17 décembre et jusqu'au 27 janvier inclus dans les 8 départements de la région. Le dossier d'enquête est à disposition du public à la préfecture, aux heures d'ouverture. Le commissaire-enquêteur reçoit le public en préfecture le mercredi 8 janvier et le lundi 27 janvier de 9 h à 12 h.

Les observations, propositions et contre-propositions relatives au projet de SRCE sont à formuler lors de ces permanences ou à adresser par courrier à Monsieur le président de la commission d'enquête, DREAL Rhône-Alpes, Service API, 69453 Lyon Cedex 06, ou par courriel : srcera.enquete@developpement-durable.gouv.fr ♦

Chutes de neige

Les services techniques prêts à intervenir

Reliés à un dispositif d'alerte météo, les services techniques veillent. Dès qu'un risque neigeux est envisagé, deux agents de la voirie sont mis d'astreinte. Les premières chutes engagées, le responsable du déneigement est alerté et déclenche "le plan neige". Les "mécanisés" sont les premiers mobilisés dès 4 heures du matin s'il le faut. Une quinzaine de personnes volontaires assure l'approvisionnement et la conduite des véhicules munis d'une lame et affectés au déneigement des voiries, priorité étant donnée aux axes principaux.

En fonction de la nature des chutes de neige et de la situation, c'est ensuite aux "piétons", agents volontaires déblayant à la main, d'intervenir selon des priorités définies : écoles, abribus et quais de tram, bâtiments communaux, trottoirs du domaine public... Si les chutes se poursuivent, les agents qui ne peuvent effectuer leur activité habituelle durant leurs heures de travail viennent renforcer les équipes d'intervention.

Dans le cadre d'une démarche de développement durable, la Ville s'engage à optimiser l'utilisation des sels de déneigement. C'est ainsi qu'afin de limiter l'impact sur les nappes phréatiques, une utilisation raisonnée des sels de déneigement sur certains sites et cheminements piétons est mise en œuvre par les services municipaux.

Contributions citoyennes

Quand les agents communaux sont sur le pont, leur travail est d'autant facilité si les Martinérois contribuent à son bon déroulement. Ainsi, en cas d'épisode neigeux, il est demandé aux riverains, dans la mesure du possible, de faire stationner leurs véhicules à l'intérieur des cours ou garages afin de ne pas entraver le passage des engins de déneigement et de ne pas garer les véhicules à proximité des carrefours : autant de mesures qui permettent de faciliter les manœuvres des engins de déneigement.

Rappelons que les services techniques procèdent au déneigement des voies publiques, les voies privées étant à la charge des propriétaires. Il incombe donc à ces derniers de dégager les trottoirs devant les habitations ou commerces jusqu'à la limite de la chaussée ainsi que le stipule un arrêté municipal s'appliquant sur le code des communes ♦

Recensement de la population

Du 16 janvier au 22 février

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Il aura lieu du 16 janvier au 22 février prochains. Durant cette période, les personnes recensées vont recevoir la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle qu'il doit présenter lors de sa visite. Cet agent est tenu au secret professionnel. Il remettra les questionnaires à remplir concernant le logement et les personnes qui y habitent. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Essentielle, la participation des habitants est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique. Confidentielles, les réponses seront remises à l'Insee qui établira des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois de protection de la vie privée.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr ♦

Développement durable

Participez et devenez acteurs de l'événement

"Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit". Tel est le thème retenu pour l'édition 2014 de la Semaine du développement durable qui se déroulera du 14 au 21 mai. Animations, débats, cinéma, visites... permettront à chacune et chacun de s'informer, de s'initier, de mieux comprendre et aussi de mesurer l'ampleur des dégâts causés à la planète par les déchets produits par l'homme. En attendant le mois de mai, devenez acteurs de l'événement en participant aux ateliers :

• Théâtre-forum

La Compagnie Imp'Acte va prochainement recueillir la parole des habitants en réalisant un micro-trottoir. Elle animera également un atelier de libération de la parole ouvert à tous (jeunes, personnes âgées, non comédiens, timides, curieux...). Pour s'inscrire, il suffit de contacter le service environnement de la Ville au 04 76 60 73 14. Les paroles ainsi récoltées viendront alimenter la soirée théâtre-forum qui se déroulera vendredi 16 mai à la maison de quartier Fernand-Texier.

• Ateliers de personnalisation de vêtements

Un défilé de mode mettant à l'honneur des tenues vestimentaires créées à partir de vêtements inutilisés ou "vieillots" aura lieu pendant la Semaine du développement durable. Une initiative éco-citoyenne et une belle façon d'offrir une seconde vie à sa garde-robe.

Pour préparer l'événement, des ateliers sont programmés dans les maisons de quartier :

- Ateliers "customisation" sont mis en place à la maison de quartier Louis-Aragon les lundis 20 et 27 janvier, 10 et 24 février, 24 mars, 7 avril et 12 mai de 14 h à 17 h ; ainsi que les lundis 10 mars et 5 mai de 9 h à 17 h.
- À partir du 16 janvier, ateliers "personnalisation d'accessoires et déco", tous les jeudis de 14 h à 16 h 30, à l'espace Elsa-Triolet.
- À partir du 21 janvier, des ateliers "réemplois au fil des rencontres" sont également prévus tous les mardis de 17 h à 19 h, à la maison de quartier Gabriel-Péri.
- De janvier à mai, des ateliers "couture et customisation" sont organisés pour les 14/18 ans par la MJC les Roseaux, tous les samedis, de 14 h 30 à 16 h, à la maison de quartier Aragon.
- À partir du 17 mars, ateliers "customisation de vêtements", tous les lundis de 9 h à 11 h 15, à la maison de quartier Romain-Rolland.

• Appel aux dons

Pour réaliser de beaux vêtements, rien de tel que d'avoir le choix des matières, couleurs et accessoires ! Aussi les maisons de quartier lancent un appel aux dons. Boutons, tissus, vêtements, fermetures éclair, dentelles, vieux colliers, accessoires divers et variés peuvent être déposés dans les maisons de quartier.

Renseignements : maison de quartier Louis-Aragon (04 76 24 80 10) ♦

Aclass

Nouvelle adresse

L'association Aclass qui propose des activités culturelles, ludiques et sportives en direction des seniors et des adultes a changé d'adresse, elle se situe désormais 1 place de la République. Tél. 04 76 44 39 12 ♦



E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €
D'ACHAT



à partir de 50 €
D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE

Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €



**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES

Rocade Sud - Sortie 4
rue du Pré Ruffier



OUVERT

lundi, mercredi, jeudi
et samedi :
non-stop de 8h30 à 19h30
mardi et vendredi :
non-stop de 8h30 à 20h00